

PASSIONNÉS ET DÉTERMINÉS COMME AU PREMIER JOUR



TABLE DES MATIÈRES

Les Éleveurs de porcs du Québec	04
La direction générale	18
Évaluation périodique des interventions des éleveurs	22
Le plan stratégique de la filière porcine québécoise 2015-2020	27
Accroître les revenus du marché	29
Assurer un environnement d'affaires propice à l'investissement et au développement des entreprises	38
Consolider notre démarche de développement durable et d'appui de la population	45
Se mobiliser pour la santé	55
Renforcer la vie associative	65
Réviser la structure	70
Gestion optimale des ressources	72
Relations extérieures et événements	78
Les Éleveurs et les communications	83
Vers le 50 ^e anniversaire des Éleveurs de porcs	89
Statistiques et indicateurs économiques	96

LES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

MOT DU PRÉSIDENT

Les Éleveurs de porcs du Québec célèbrent cette année le cinquantième anniversaire de leur organisation. En 1966, alors que la société québécoise amorçait sa « révolution tranquille », les fondateurs de la Fédération des propriétaires de porcs du Québec ont voulu être écoutés, changer les choses et unir leurs efforts pour améliorer les revenus des producteurs. Ce moment historique amorce un riche parcours ponctué de petites et grandes réalisations. En premier lieu, la longue marche vers le plan conjoint, marquée par quinze ans de mobilisation et trois référendums, sera portée par la volonté indéfectible des producteurs de s'organiser. Autre événement phare : la mise en place de l'encan électronique, qui introduit un mécanisme de mise en marché plus transparent au bénéfice du plus grand nombre. Devant le succès de cette initiative, les producteurs assument leurs responsabilités et s'intéressent au développement de la production et de ses débouchés. En se rapprochant de leurs partenaires, ils assument un leadership dans la fondation du Centre de développement du porc du Québec et de Canada Porc International. À la fin des années 1990 et au cours des années 2000, les défis ne manquent pas : épisodes de maladies décimant les cheptels, cycles de bas prix fragilisant les entreprises, conflits avec les citoyens qui conduiront à un moratoire et à de nouvelles règles du jeu. Les éleveurs de porcs se mobilisent et travaillent ensemble pour avancer.

Après 20 ans de loyaux services, l'encan électronique devra faire place à un autre système. La convention de mise en marché de 2009 révolutionne à nouveau notre mise en marché. Nos outils collectifs s'adaptent aux besoins exprimés par les producteurs et aux nouvelles réalités commerciales. Au fil de ces 50 années, nous sommes passés d'une production marginale à la deuxième production agricole québécoise, qui contribue directement à hauteur de 2,2 milliards de dollars au PIB de la province. Ces années de travail inlassable auront donné des résultats concrets et durables pour les producteurs de porcs québécois. Progressivement, la Fédération, devenue les Éleveurs de porcs du Québec, s'est illustrée comme une organisation forte et crédible. Aujourd'hui, la somme de nos actions collectives appuie les gestes et décisions que nous prenons quotidiennement dans nos entreprises. C'est pourquoi notre organisation participe aussi activement au développement des marchés, à l'amélioration de la santé des troupeaux, à la traçabilité, la recherche-développement, la promotion du porc du Québec et la valorisation de la profession. Avec le temps, notre organisation a su s'adapter et se moderniser afin de mieux répondre aux besoins des producteurs, mais aussi de leurs partenaires et, plus largement, de la société québécoise.



Le bilan de nos interventions des cinq dernières années que nous avons déposé le 21 avril dernier fut pour nous l'occasion de démontrer que nous avons répondu aux recommandations formulées en 2010 par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) quant aux mesures à prendre pour établir un partenariat durable entre les acteurs de la filière porcine. En témoignent de nombreuses initiatives concrètes : la création de l'Équipe québécoise de santé porcine, le Porc Show, le plan stratégique de la filière 2015-2020, ou encore le plan d'investissement de 1 milliard de dollars sur 10 ans. Les partenaires présents aux audiences ont d'ailleurs souligné le chemin parcouru et réaffirmé leur engagement à poursuivre leurs efforts.

La révision quinquennale fut aussi l'occasion de mesurer les progrès réalisés de 2009 à 2014. Selon la monographie déposée par le MAPAQ, c'est au Québec qu'on a observé la plus forte croissance des revenus en provenance du marché, soit 47 % comparativement à 42 % en Ontario et 30 % dans le reste du Canada. On y démontre une amélioration de nos ratios financiers, une diminution de la production plus lente qu'ailleurs au Canada, une augmentation de la valeur de nos exportations de 40 % et une augmentation de 21 % à 23 % de la part de la viande de porc sur les comptoirs des grandes chaînes. Ces résultats incontestables, issus de nos actions collectives et des décisions prises quotidiennement dans nos fermes, sont encourageants et font état de progrès intéressants. Bien entendu, il reste des défis à relever.

Nous avons développé au fil du temps une approche adaptée aux besoins des producteurs, en travaillant collectivement à la progression du secteur. Cette approche, fondée sur la concertation, la rigueur et le respect, porte ses fruits. Toutefois, nos entreprises ont un urgent besoin d'investissements, notamment à l'égard des bâtiments et des équipements. Le rétablissement de la confiance qui rendra possibles ces investissements est un objectif qui reste à atteindre.

Nous avons fait des propositions visant à bonifier l'ASRA, créer un fonds fiduciaire permettant de réinvestir nos gains d'efficacité, instaurer des programmes d'appui à l'investissement et mettre en place des mesures favorisant le choix du modèle d'affaires. Notre approche demeure celle qui a fait notre force : proposer, convaincre, écouter et, surtout, ne jamais renoncer. Ensemble, misons sur nos entrepreneurs, qui n'attendent qu'un signal clair pour investir et faire avancer le Québec. Car ce sont eux qui contribuent au dynamisme de nos régions et à la vitalité de notre économie. Qui sait où cela nous mènera dans 50 ans!

LE PRÉSIDENT



DAVID BOISSONNEAULT



CONSEIL D'ADMINISTRATION ET STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est composé du président des Éleveurs de porcs du Québec, des présidents des syndicats régionaux et des présidents des comités de mise en marché. La représentation du Syndicat des éleveurs de porcs de Lanaudière-Outaouais-Laurentides a été assurée par la vice-présidente du syndicat. Par ailleurs, le vice-président des Éleveurs de porcs de la Beauce & des Deux Rives est aussi membre du conseil d'administration des Éleveurs de porcs. Dix réunions du conseil d'administration ont été tenues au cours de la dernière année.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif voit au suivi des décisions du conseil d'administration. Il est formé de cinq membres : le président ainsi que les premier et deuxième vice-présidents élus par l'assemblée générale annuelle. Les deux autres membres sont élus par le conseil d'administration. Le comité exécutif s'est réuni à neuf reprises depuis un an.

Les membres du comité exécutif sont : David Boissonneault, président, Cécilien Berthiaume, 1^{er} vice-président, David Duval, 2^e vice-président, Normand Martineau, 1^{er} membre du comité exécutif et Yvan Fréchette, 2^e membre du comité exécutif.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres du comité exécutif



DAVID BOISSONNEAULT

—
Président des Éleveurs de porcs du Québec

555, boul. Roland-Therrien, bureau 120
Longueuil (Québec) J4H 4E9
Téléphone : 450 679-0530



CÉCILIEN BERTHIAUME

—
1^{er} vice-président des Éleveurs de porcs du Québec
Président des Éleveurs de porcs de la Beauce & des Deux Rives
(Président du comité de la Beauce)
Secrétaire : Marc-Antoine Parent

1068, boul. Vachon Nord, bur. 100
Place Mariville Sainte-Marie (Québec) G6E 1M6
Téléphone : 418 228-5588 ou 1 888 938-3872



DAVID DUVAL

—
2^e vice-président des Éleveurs de porcs du Québec
Président des Éleveurs de porcs de la Montérégie

Secrétaire : Éliane Bergeron Piette

3800, boul. Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3
Téléphone : 450 774-9154

2 121 entreprises et 13 341 emplois
Valeur de la production québécoise : 2,3 milliards \$
Valeur ajoutée à l'économie : 2,3 milliard \$

377 entreprises et 2 214 emplois
Valeur de la production : 378 millions \$
Valeur ajoutée à l'économie : 240 millions \$

557 entreprises et 4 118 emplois
Valeur de la production : 740 millions \$
Valeur ajoutée à l'économie : 468 millions \$



NORMAND MARTINEAU

—
1^{er} membre du comité exécutif des Éleveurs de porcs du Québec
Vice-président des Éleveurs de porcs de la Beauce & des Deux Rives
(Président du comité des Deux Rives)
Secrétaire : Marc-Antoine Parent

1068, boul. Vachon Nord, bur. 100
Place Mariville Sainte-Marie
(Québec) G6E 1M6
Téléphone : 418 228-5588 ou 1 888 938-3872



YVAN FRÉCHETTE

—
2^e membre du comité exécutif des Éleveurs de porcs du Québec
Président du Syndicat des producteurs de porcs du Centre-du-Québec
Secrétaire : Marc Dessureault

1940, rue des Pins
Nicolet (Québec) J3T 1Z9
Téléphone : 819 519-5838

342 entreprises et 2 372 emplois
Valeur de la production : 399 millions \$
Valeur ajoutée à l'économie : 253 millions \$

245 entreprises et 1 972 emplois
Valeur de la production : 345 millions \$
Valeur ajoutée à l'économie : 219 millions \$

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**LISETTE JEAN**

—
Présidente des Éleveurs de porcs du Bas-Saint-Laurent
 (Remplacée par Pascal Rioux depuis avril 2016)
 Secrétaire : Mylène Gagnon

284, rue Potvin
 Rimouski (Québec) G5L 7P5
 Téléphone : 418 723-2424

60 entreprises et 570 emplois
Valeur de la production : 89 millions \$
Valeur ajoutée à l'économie : 57 millions \$

**RENÉE HENRI**

—
Vice-présidente du Syndicat des éleveurs de porcs de Lanaudière-Outaouais-Laurentides
 (Remplacée par Serge Ménard, président depuis avril 2016)
 Secrétaire : Claude Laflamme

110, rue Beaudry Nord
 Joliette (Québec) J6E 6A5
 Téléphone : 450 753-7486

125 entreprises et 704 emplois
Valeur de la production : 125 millions \$
Valeur ajoutée à l'économie : 79 millions \$

**BENOÎT MAGNY**

—
Président des Éleveurs de porcs de la Mauricie
 Secrétaire : Mylène Bourgeois

230, rue Vachon
 Trois-Rivières (Québec)
 G8T 8Y2
 Téléphone : 819 378-4033

71 entreprises et 574 emplois
Valeur de la production : 95 millions \$
Valeur ajoutée à l'économie : 61 millions \$

**JOCELYN ST-LAURENT**

—
Président des Éleveurs de porcs de l'Estrie
 Secrétaire : François Roberge

4300, boul. Bourque
 Rock Forest (Québec) J1N 2A6
 Téléphone : 819 346-8905

136 entreprises et 980 emplois
Valeur de la production : 168 millions \$
Valeur ajoutée à l'économie : 106 millions \$

**PIERRE MASSIE**

—
Président du comité de mise en marché – naisseurs

**BRUNO BOUFFARD**

—
Président du comité de mise en marché – finisseurs

LES COMITÉS DE MISE EN MARCHÉ

Le comité de mise en marché - finisseurs est composé d'éleveurs engagés dans l'engraissement et la mise en marché des porcs destinés à l'abattage. Le comité de mise en marché - naisseurs regroupe, pour sa part, les éleveurs engagés dans l'élevage et la mise en marché de porcelets. Les deux comités découlent des règles prévues au Plan conjoint des producteurs de porcs du Québec. Essentiellement, ces comités ont pour fonction d'élaborer tout projet de mise en vente en commun et tout mécanisme de fixation du prix pour leur groupe respectif. S'il y a lieu, ils agissent également, avec les Éleveurs de porcs du Québec, comme agents de négociation des conditions de vente de leur produit. Ces deux comités sont composés d'un représentant désigné par chacune des régions. S'il advient qu'un poste est laissé vacant par une région, chaque région est invitée à soumettre une candidature pour combler ce poste. Pour la dernière année, le poste alloué à la région du Bas-Saint-Laurent, au sein du comité des naisseurs, a été comblé par François Nadeau, un éleveur naisseur de la Montérégie.

MEMBRES DES COMITÉS DE MISE EN MARCHÉ (NAISSEURS ET FINISSEURS) 2015-2016

RÉGIONS	NAISSEURS	FINISSEURS
Bas-Saint-Laurent	François Nadeau, vice-président	Pascal Rioux
Beauce	Guylaine Bergeron, membre exécutif	Simon Breton
Centre-du-Québec	Jeannine Chartrand	David Vincent, membre exécutif
Estrie	Roberto Rodriguez	Bruno Bouffard, président
Lanaudière-Outaouais-Laurentides	Sébastien Coutu	Serge Ménard (remplacé par Gaston Wolfe depuis avril 2016)
Mauricie	Joël Lessard (remplacé par Martin Auger depuis avril 2016)	Yves Lefebvre (remplacé par Mario Massicotte depuis avril 2016)
Deux Rives	Mario Gagné	Robert Labrecque, membre exécutif
Montérégie	Pierre Massie, président	Julien Santerre, vice-président

Nombre de réunions du comité de mise en marché - finisseurs : 11

Nombre de réunions du comité de mise en marché - naisseurs : 3

LE COMITÉ VÉRIFICATION INTERNE ET FINANCES

Le mandat et les règles inhérentes à la composition du comité sont définis dans les règlements généraux des Éleveurs. Ce comité propose au conseil d'administration les budgets annuels et assure leurs suivis. À cette fin, il rencontre annuellement les auditeurs, examine les états financiers des Éleveurs et les propose pour adoption au conseil d'administration. Il revoit les aspects financiers des politiques administratives, des politiques de financement et des politiques de placement et effectue le suivi des aspects financiers des litiges et des engagements. Le comité vérification interne et finances exécute également tout autre mandat que lui confie le conseil d'administration et fait rapport de ses activités et soumet des recommandations au conseil d'administration. Le comité est composé du président et du 1^{er} vice-président des Éleveurs de porcs, d'un membre du comité exécutif désigné par les membres de ce comité et d'un membre du conseil d'administration désigné par ce dernier. Le comité s'est réuni à neuf occasions.

MEMBRES DU COMITÉ VÉRIFICATION INTERNE ET FINANCES

—

Jocelyn St-Laurent,
président du comité,
membre du C.A.

Cécilien Berthiaume,
1^{er} vice-président des
Éleveurs

David Boissonneault,
président du C.A. des
Éleveurs

David Duval,
membre du comité
exécutif

LES COMITÉS CONSULTATIFS

Le conseil d'administration s'adjoint des comités pour l'étude de dossiers spécifiques ou la réalisation de certains projets. Ces comités sont composés d'administrateurs des Éleveurs de porcs du Québec et de membres des comités de mise en marché. Certains comités comptent aussi un ou des membres supplémentaires provenant de l'extérieur de l'organisation. Il peut s'agir d'un éleveur ou d'une ressource externe.

SANTÉ, QUALITÉ, RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

David Duval, président du comité
Cécilien Berthiaume
Yvan Fréchette
Julien Santerre, vice-président - comité de mise en marché - finisseurs
François Nadeau, vice-président - comité de mise en marché - naisseurs
Membre externe : Mélanie Dinelle, éleveur
Membre externe : René Roy, éleveur
Nombre de réunions : 5

VIE ASSOCIATIVE

Yvan Fréchette, président du comité
Benoit Magny, membre du C.A.
Membre externe : André Fortin, éleveur
Membre externe : Victor Blais – éleveur
Membre externe : Claude-Émilie Canuel, éleveur
Membre externe : Caroline Vermette, éleveur
Nombre de réunions : 4

COÛT DE PRODUCTION

Cécilien Berthiaume, président du comité
Renée Henri
Bruno Bouffard, président du comité de mise en marché - finisseurs
Pierre Massie, président du comité de mise en marché - naisseurs
Membre externe : Jean-Guy Hamelin, éleveur
Membre externe : Rénaud Mercier - Shur-Gain
Expert coût de production, Benoît Turgeon - CDPQ
Nombre de réunions : 4

PPA – COMITÉ DE RECOURS

Cécilien Berthiaume, président du comité
Yvan Fréchette
Renée Henri
Nombre de réunions : Aucune

VALORISATION DU PRODUIT ET DE LA PROFESSION

Pierre Massie, président du comité
Jocelyn St-Laurent
Benoit Magny
Membre externe : André Auger, éleveur
Membre externe : Julie Bogemans, éleveur
Membre externe-abattoir : Sylvie Hautcoeur - Lucyporc
Membre externe-abattoir : Marylène Ménard - F. Ménard
Membre externe-abattoir : Claude Vézina - Olymel
Nombre de réunions : 12

NÉGOCIATION - CONVENTION DE MISE EN MARCHÉ DES PORCS

David Boissonneault, président du comité
Bruno Bouffard, président - comité de mise en marché – finisseurs
Jean Larose, directeur général des Éleveurs
Marie-Eve Tremblay, directrice des Affaires économiques
Daniel Hudon, directeur de la Mise en marché
Nombre de réunions : 7

SUIVI DE L'APPLICATION DE LA CONVENTION DE MISE EN MARCHÉ DES PORCS

David Boissonneault, président du comité
David Duval
Renée Henri
Bruno Bouffard – président comité de mise en marché – finisseurs
Simon Breton, désigné par le comité de mise en marché – finisseurs
Jean Larose, directeur général des Éleveurs
Nombre de réunions : 2

RÉFLEXION SUR LA STRUCTURE DE L'ORGANISATION

David Boissonneault, président du comité
Benoit Magny
Cécilien Berthiaume
Bruno Bouffard
Lisette Jean
Nombre de réunions : 2

ÉLEVAGE À FORFAIT

Cécilien Berthiaume, président du comité
Simon Deschênes – Deux Rives
Sylvie Corbin – Bas-Saint-Laurent
Line Gagné – Beauce
Louis Hébert – Estrie
Michel Lafortune – Lanaudière-Outaouais-Laurentides
Aline Lampron – Centre-du-Québec
Georges-Aimé Dulac – Mauricie
Jonathan Alix – Montérégie
Nombre de réunions : 3

COHABITATION ET ENVIRONNEMENT

Yvan Fréchette, président du comité
Cécilien Berthiaume
Jocelyn St-Laurent
Lisette Jean
Membre externe : Mélanie Dinelle, éleveur
Nombre de réunions : 2

ADMINISTRATEURS DE LA CORPORATION DE RECHERCHE PORCIMA

David Boissonneault, président du comité
Cécilien Berthiaume
Jean Larose, directeur général des Éleveurs
Mario Rodrigue, directeur général adjoint des Éleveurs
Raphaël Bertinotti, directeur Santé, qualité et recherche & développement
Nombre de réunions : 3

GROUPE DE TRAVAIL DU SGRM

Cécilien Berthiaume, président du groupe
Renée Henri
Membre externe : Maxime Gosselin, éleveur
Nombre de réunions : 3

GESTION DES PRÉVISIONS ET PLANIFICATION DES LIVRAISONS DE PORCS

Bruno Bouffard, président du comité
Julien Santerre
Nombre de réunions : 3

COMITÉ AD HOC SUR LA SÉCURITÉ DES REVENUS

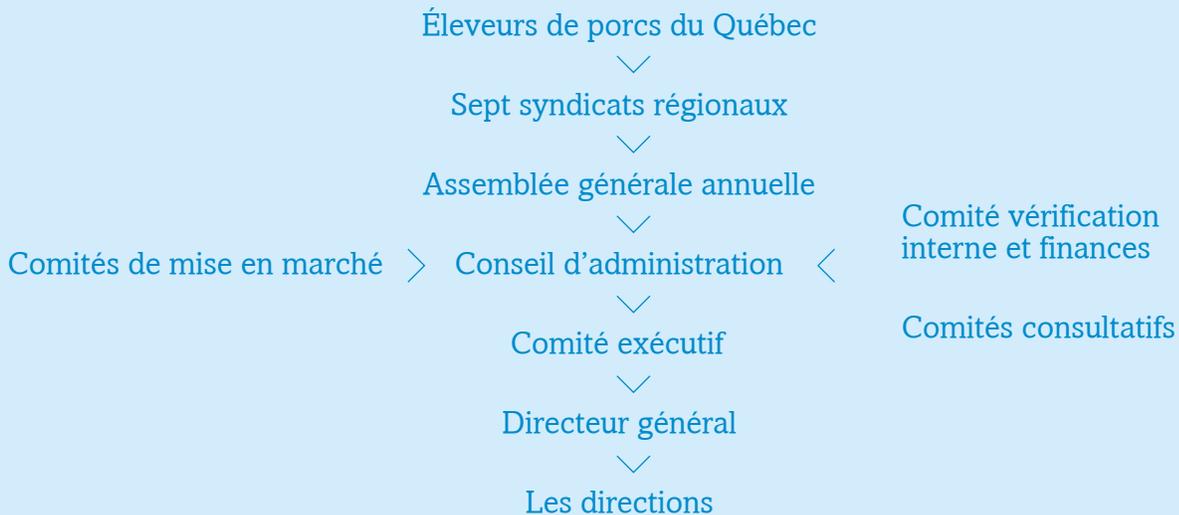
Cécilien Berthiaume, président
David Boissonneault
Bruno Bouffard
David Duval
Pierre Massie

LES REPRÉSENTATIONS EXTERNNES

Les Éleveurs de porcs du Québec sont représentés au sein de plusieurs comités et organisations externes.

<i>UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES</i>	<i>CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU PORC DU QUÉBEC (CDPQ)</i>	<i>AUTRES COMITÉS</i>	<i>AUTRES COMITÉS SUITE</i>	<i>COMITÉS DU CONSEIL CANADIEN DU PORC</i>	<i>COMITÉS DU CONSEIL CANADIEN DU PORC SUITE</i>
<p>Comité consultatif et comité d'administration de l'immeuble David Boissonneault</p> <p>Conseil général David Boissonneault</p> <p>Table de travail sur la sécurité du revenu et les outils financiers et Comité de coordination sur l'ASRA David Boissonneault, Mario Rodrigue</p> <p>Table des présidents et secrétaires des groupes spécialisés David Boissonneault, Jean Larose</p> <p>Table de travail sur les contributions des groupes spécialisés Cécilien Berthiaume</p> <p>Groupe de travail de l'UPA sur le transport Cécilien Berthiaume</p> <p>Table de travail sur l'agroenvironnement Yvan Fréchette</p>	<p>Conseil exécutif Normand Martineau, président</p> <p>Conseil d'administration David Duval, Normand Martineau, Mario Rodrigue</p> <p>Comité sur la gouvernance Normand Martineau, David Duval</p> <p>Comité d'audit Normand Martineau, Mario Rodrigue</p> <p>Comité des ressources humaines Normand Martineau</p> <p>Comité d'orientation des épreuves en station David Duval</p> <p>Comité de recherche David Duval, président</p>	<p>Association du Congrès du porc du Québec (ACQP) Conseil d'administration Normand Martineau</p> <p>Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) Conseil d'administration Cécilien Berthiaume</p> <p>Comité conjoint ACQP, Éleveurs de porcs du Québec, SEQP Cécilien Berthiaume, David Duval</p> <p>Groupe de concertation du secteur des grains du Québec (MAPAQ) Cécilien Berthiaume</p> <p>Comité conférences Porc Show Yvan Fréchette, Valérie Maillette</p> <p>Comité directeur Porc Show Normand Martineau, Jean Larose, Gaëlle Leruste</p> <p>Comité directeur du plan stratégique de la filière porcine David Boissonneault, Jean Larose, Gaëlle Leruste</p> <p>Comité experts coût de production Cécilien Berthiaume, Jean-Guy Hamelin, Julien Racicot</p> <p>Comité filière BEA David Duval, Yvan Fréchette</p>	<p>Groupe de travail sur l'utilisation judicieuse des antibiotiques Yvan Fréchette</p> <p>Comité d'implantation de la traçabilité David Duval, Julien Santerre, André Auger (SEQP)</p> <p>Équipe québécoise de santé porcine (EQSP) David Boissonneault</p> <p>Santé animale de la table filière Cécilien Berthiaume, Normand Martineau</p> <p>Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux Yvan Fréchette</p> <p>Table filière québécoise en recherche David Duval</p> <p>Comité des leaders de la filière porcine David Boissonneault, Cécilien Berthiaume, David Duval, Jean Larose, Gaëlle Leruste</p> <p>Table ronde sur la chaîne de valeur du porc (Agriculture et Agroalimentaire Canada) David Boissonneault, Normand Martineau, Jean Larose</p> <p>Veille sanitaire provinciale sur le syndrome reproducteur et respiratoire porcine Cécilien Berthiaume, Normand Martineau</p>	<p>Canada Porc International Jean-Guy Vincent</p> <p>Coalition canadienne pour la santé des animaux Normand Martineau</p> <p>Comité sur la gestion des risques de l'entreprise Cécilien Berthiaume</p> <p>Conseil canadien de la santé porcine (CCSP) Normand Martineau</p> <p>Conseil national pour le soin des animaux d'élevage David Duval</p> <p>Groupe de travail CCP sur l'identification et la traçabilité Normand Martineau</p> <p>Comité consultatif industrie-gouvernement de traçabilité Normand Martineau</p> <p>Comité des programmes à la ferme – Groupe de gestion François Nadeau</p> <p>Comité des programmes à la ferme – Groupe technique de la salubrité des aliments Julien Santerre</p> <p>Comité des programmes à la ferme – Groupe technique du BEA David Duval</p>	<p>PorcTracé - équipe de mise en oeuvre Service des technologies et de l'information des Éleveurs de porcs du Québec</p> <p>Swine Innovation Porc Normand Martineau</p> <p>CONSEIL CANADIEN DU PORC (CCP)</p> <p>—</p> <p>Conseil d'administration Normand Martineau, David Duval</p> <p>Représentation à l'assemblée générale annuelle du CCP Comité exécutif des Éleveurs de porcs du Québec</p> <p>SOCIÉTÉ DES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC (SEQP)</p> <p>—</p> <p>Conseil d'administration David Duval</p>

STRUCTURE DES ELEVEURS DE PORCS DU QUEBEC



Direction générale, vie associative et communications

Santé, qualité, recherche & développement

Affaires économiques

Mise en marché

Technologies de l'information

Marketing

Comptabilité et finances

L'ORGANISATION

Fondés en 1966, les Éleveurs de porcs du Québec forment une association agricole constituée en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels*. Les Éleveurs de porcs du Québec sont affiliés à l'Union des producteurs agricoles et au Conseil canadien du porc. Les Éleveurs de porcs du Québec représentent les intérêts de plus de 3 420 éleveurs, répartis dans sept syndicats régionaux.

LA MISSION

Les Éleveurs de porcs du Québec sont au service des intérêts des éleveurs de porcs en partenariat avec les acteurs de la filière porcine et en harmonie avec la société.

L'ÉNONCÉ DE MISSION

- Être un leader au sein de la filière porcine québécoise.
- Viser la prospérité des entreprises porcines du Québec.
- Offrir un produit de qualité supérieure à notre communauté et au monde.
- Développer des entreprises de façon durable.
- Être un moteur de changement par la diffusion d'information et la formation aux éleveurs.



LA DIRECTION GÉNÉRALE

MEMBRES DE LA DIRECTION



*JEAN
LAROSE*
—
Directeur général



*MARIO
RODRIGUE*
—
Directeur général adjoint



*MARIE-EVE
TREMBLAY*
—
Directrice des Affaires économiques



*DANIELLE
VAILLANT*
—
Directrice Marketing



*MARCEL
LEMIEUX*
—
Directeur des Technologies de l'information



*DANIEL
HUDON*
—
*Directeur de la
Mise en marché*



*RAPHAËL
BERTINOTTI*
—
*Directeur Santé, qualité, recherche &
développement*



*DIANE
MARTEL*
—
*Directrice Comptabilité
et finances*

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les Éleveurs de porcs du Québec ont ouvert plusieurs grands chantiers ces dernières années, et ce, sur les trois aspects que lui confère sa mission « être au service des intérêts de l'ensemble des éleveurs de porcs, en partenariat avec les acteurs de la filière et en harmonie avec notre société. » Comme toujours, nous avons abordé ces défis de façon positive et proactive, en envisageant l'avenir avec confiance et en ayant la préoccupation de formuler des propositions innovantes et rassembleuses. L'année 2015-2016 en est une de consolidation qui a vu la conclusion de certains de ces chantiers alors que d'autres doivent être réorientés.

Consolidation au chapitre de la mise en marché des porcs d'abattage : la nouvelle convention 2016-2019 issue d'un accord de principe a rallié un large appui des acheteurs et répond aux attentes exprimées par les éleveurs de retrouver plus de souplesse et de transparence dans le choix de leur abattoir. La possibilité d'ententes particulières ou l'ajout d'autres acheteurs sont susceptibles d'accroître les revenus en provenance du marché. La mise en œuvre de cette convention a nécessité d'informer les éleveurs, de former le personnel et de concevoir de nouvelles applications informatiques autant pour les éleveurs que pour les acheteurs.

Consolidation aussi de notre démarche de développement durable, avec le suivi de nos engagements découlant de notre rapport de responsabilité sociale (RSO). À cette fin, 200 éleveurs ont participé à un sondage sur les progrès réalisés en matière de pratiques agroenvironnementales, préambule à la mise à jour de notre RSO, qui sera publiée au cours de 2017.

Nos relations avec les citoyens demeurent une préoccupation constante! Au cours de la dernière année, les Éleveurs ont déposé à la Commission parlementaire sur l'agriculture leur mémoire sur le projet de loi 54, portant sur l'amélioration du statut juridique des animaux. Tout en appuyant l'initiative du ministre Paradis, les représentants des Éleveurs ont formulé des recommandations visant à préserver la compétitivité de nos entreprises face à nos concurrents canadiens et américains, rappelant que la conformité aux nouvelles règles de BEA occasionnera des investissements, et que l'État devra accompagner financièrement les entreprises. Les Éleveurs ont aussi participé à la consultation du MAPAQ sur la révision des orientations gouvernementales qui balisent la réglementation municipale en matière de cohabitation, soulignant le caractère restrictif de certaines dispositions sur la capacité des entreprises de moderniser leurs bâtiments.

Belles innovations dans la continuité pour la stratégie de marketing « Le porc du Québec » : promotions avec les trois grandes chaînes d'alimentation, volet estival bonifié (Festival de Jazz de Montréal, Festival d'été de Québec), belles collaborations avec plusieurs chefs renommés, campagne d'affichage dans le métro de Montréal...couronnées par quatre prix. Nos efforts promotionnels portent des fruits : le MAPAQ, notamment, indique une progression de 21 % à 23 % de la part occupée par la viande de porc dans les grands magasins pour la période de 2012 à 2014.

En 2015-2016, les Éleveurs ont, à plusieurs reprises, rappelé les conditions qui inciteront les éleveurs à investir dans la modernisation des infrastructures pour s'adapter aux exigences en santé et en bien-être animal :

- Maintien prioritaire d'un programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles, répondant mieux aux besoins.
- Mise en place d'un programme d'appui aux investissements ciblés, permettant aux entreprises de se conformer aux nouvelles exigences en matière de santé et de bien-être animal.
- Appui au financement des entreprises grâce, notamment, à un rabais du taux d'intérêt sur les prêts consentis.
- Création d'un fonds fiduciaire à La Financière agricole du Québec permettant de réinvestir en partie les gains dans les entreprises.

Malgré certains signaux positifs, les engagements gouvernementaux tardent. Nos propositions sont concrètes et réalistes. Nous avons un bon dossier et nous poursuivons sans relâche nos efforts pour la reconnaissance à sa juste valeur de notre secteur.

Autre priorité : la réduction des risques : grâce à une mobilisation exceptionnelle, nous avons éradiqué la DEP et poursuivons notre lutte contre la principale maladie endémique, le SRRP, de même que le développement d'outils permettant une intervention efficace comme la traçabilité, la veille sanitaire provinciale et le géopositionnement des sites de production. Quant à notre Service de gestion du risque du marché, il est en cours d'amélioration; les utilisateurs nous ayant informés de leurs besoins.

Début 2016, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a adopté la refonte de nos règles de régie interne découlant de l'exercice de révision de notre structure et de notre gouvernance. À l'issue de l'exercice, nous pouvons affirmer que l'organisation des Éleveurs de porcs du Québec est désormais plus légère, plus souple, plus efficace. Le conseil d'administration a adopté un plan de mobilisation. Nous espérons que, suivant une tendance déjà en cours, les actions qui en découleront susciteront une plus grande participation aux réunions désormais plus fluides et axées sur le réseautage et les activités de formation technique.

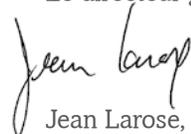
Les Éleveurs poursuivent leur exploration d'un projet de mise en marché des sujets de réforme. Par ailleurs, un contrat type et des indicateurs de rémunération qui serviront de guide aux entreprises engagées dans l'élevage à forfait ont été élaborés. Enfin, nous avons formé un groupe de travail pour définir les mesures favorisant l'équilibre des modèles d'affaires et le démarrage de jeunes entrepreneurs.

L'organisation revoit systématiquement ses façons de faire, prenant ainsi le virage de la transmission électronique des certificats d'abattage, opération délicate à laquelle les éleveurs ont collaboré avec enthousiasme et qui entraîne une économie annuelle de plus de 100 000 dollars. Grâce à une saine gestion budgétaire associée à la hausse de production de la dernière année, le C.A. des Éleveurs a annulé, pour une deuxième année, la hausse de la contribution prévue au plan de financement 2015-2020. Notre bonne situation financière suscitera une réflexion sur l'engagement financier des Éleveurs dans certains chantiers comme la santé.

Ce rapport annuel illustre éloquentement l'ampleur du travail réalisé en 2015-2016 par l'organisation. Le 21 avril, lors du dépôt devant la RMAAQ du rapport des activités de notre plan conjoint pour les 5 dernières années, nous avons partagé avec fierté les constats du chemin parcouru, des avancées notables pour l'ensemble des éleveurs et d'une collaboration plus étroite avec les partenaires du secteur dans un environnement toujours plus compétitif, fruit d'un travail exigeant et gage de succès devant les défis qui nous attendent.

Je tiens à remercier toute l'équipe des employés des Éleveurs pour leur précieuse contribution et les membres du conseil d'administration pour leur confiance et engagement. Au nom de l'équipe, j'aimerais exprimer notre fierté d'œuvrer au sein d'une grande organisation à l'histoire si riche. Les Éleveurs soulignent cette année, 50 ans de luttes, mais aussi de belles réalisations amorcées sous le leadership courageux et éclairé de leurs présidents et administrateurs. Nos 50 ans d'histoire démontrent que les éleveurs de porcs savent trouver des solutions, se mobiliser et regarder avec détermination vers l'avenir. Longue vie aux Éleveurs de porcs du Québec!

Le directeur général,



Jean Larose, agr.

ÉVALUATION PÉRIODIQUE DES INTERVENTIONS DES ÉLÈVES

LES ÉLEVEURS PRÉSENTENT LEURS RÉALISATIONS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Le 21 avril 2016, les Éleveurs de porcs du Québec ont complété leur 4^e exercice d'évaluation périodique des interventions qu'ils ont menées, en tant qu'office, dans la mise en marché du porc au cours de la période 2010 à 2015. L'article 62 de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche* stipule en effet que les offices doivent rendre compte de leurs interventions devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec tous les cinq ans. À cette occasion, les personnes intéressées à la mise en marché du produit visé peuvent également présenter leurs observations.



Jean Larose, directeur général, Marie-Eve Tremblay, directrice des Affaires économiques et David Boissonneault, président, ont participé à la présentation du rapport.

Plus spécifiquement, les Éleveurs devaient démontrer que le plan conjoint, qu'ils ont la responsabilité d'administrer, et les règlements édictés au cours de la période 2010 à 2015 avaient contribué à l'atteinte des trois objectifs généraux visés par le plan conjoint, soit :

- Organiser collectivement les relations entre les producteurs ainsi que les rapports avec les acheteurs permettant de défendre les intérêts de l'ensemble des personnes visées par le plan.
- Voir à ce que tous les producteurs visés soient soumis aux règles établies selon l'intérêt collectif.
- Organiser la production et la mise en marché du produit visé en favorisant une mise en marché efficace et ordonnée.

Au-delà de cette obligation légale, l'évaluation périodique offre l'opportunité de dresser un portrait à jour du secteur porcin et de faire le point sur le chemin parcouru au cours des cinq dernières années. L'intérêt de réaliser un tel exercice devant la Régie et les différents partenaires réside également dans le fait de pouvoir obtenir un point de vue externe, ouvrant ainsi la voie à des échanges sur les enjeux et les défis auxquels le secteur porcin doit faire face.

Afin de s'acquitter de ce mandat, les Éleveurs ont rédigé un rapport d'évaluation qui a été présenté devant la Régie des marchés agricoles lors d'une séance publique tenue le 21 avril 2016. Près d'une cinquantaine de personnes ont assisté à cette journée, dont des administrateurs et des membres de l'équipe de la direction des Éleveurs ainsi que des partenaires de la filière porcine. Précisons d'ailleurs que les représentants de La Coop fédérée et de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC) ont profité de leur présence pour exposer leurs observations sur la mise en marché des porcs et le secteur porcin en général. Ils ont également exprimé leur appréciation du travail accompli par les Éleveurs au cours des cinq dernières années. Ils ont particulièrement souligné l'importance du travail en filière qui avait été réalisé et rappelé la nécessité de poursuivre en ce sens pour saisir les occasions de développement qui s'offrent et faire face aux défis qui se présentent dans le contexte hautement compétitif que nous connaissons.

Monographie de l'industrie porcine du MAPAQ

Présidée par Gaétan Busque, la séance a débuté avec la présentation, par le MAPAQ, de la monographie de l'industrie porcine au Québec. Cette analyse portant sur l'évolution de la production, de la transformation, de la mise en marché et de la consommation, dans le secteur porcin, a été préparée dans le but de soutenir la réflexion des différents acteurs de l'industrie. Il faut d'abord retenir de cette monographie que la situation de la filière porcine québécoise s'avère actuellement plus favorable qu'elle ne l'était en 2010.



Parmi les constats relevés par le ministère, il faut souligner que le porc a gagné des parts de vente au comptoir des viandes fraîches des grands magasins passant de 21 à 23 %, témoignant ainsi de l'efficacité des stratégies marketing déployées par les Éleveurs en concertation avec les acheteurs. Il faut aussi souligner que la production porcine au Québec a connu une croissance moyenne annuelle de ses recettes de marché de 5 % entre 2005 et 2014, soit une croissance plus élevée que celles du reste du Canada (1,3 %) ou de l'Ontario (3,8 %). Enfin, l'analyse réalisée par le MAPAQ a également révélé qu'en termes de retombées économiques, la filière porcine québécoise, par rapport aux autres secteurs bioalimentaires, procure une importante valeur ajoutée et connaît les meilleures performances pour ce qui est du nombre d'emplois par 10 millions de dollars de ventes nettes. Pour les Éleveurs de porcs, une telle contribution n'est certes pas étrangère aux mécanismes de mise en marché collective en vigueur au Québec, lesquels favorisent notamment l'abattage des porcs dans les entreprises québécoises.

Présentation des interventions

Les représentants des Éleveurs, soit le président, David Boissonneault, le directeur général, Jean Larose, et la directrice des Affaires économiques, Marie-Eve Tremblay, ont ensuite présenté les interventions de l'organisation. Ils ont ainsi dressé un bilan somme toute très positif à plusieurs égards.

Il faut mentionner entre autres la mise en place de différentes mesures relatives à la Convention de mise en marché des porcs 2009 – 2013, afin d'en assurer une mise en application efficace, équitable et uniforme pour tous les éleveurs, ainsi que les pourparlers avec les acheteurs en vue de son renouvellement, lesquels ont été tenus dans le cadre d'un processus de négociation raisonnée. Soulignons également les nombreux dossiers menés pour améliorer la compétitivité du secteur, plus spécifiquement pour redresser la situation de la production porcine, développer les marchés et accroître les revenus, améliorer la rentabilité par la réduction des coûts et la gestion des risques, poursuivre la démarche de développement durable et de cohabitation harmonieuse ainsi que pour préserver la santé des troupeaux par la mise en place de mesures de biosécurité.

Plan stratégique et perspectives

En plus de démontrer la pertinence et la portée des réalisations passées, l'évaluation périodique permet à la Régie des marchés agricoles de prendre connaissance des cibles stratégiques et des priorités retenues par les Éleveurs pour optimiser les interventions dans la mise en marché des porcs au cours des prochaines années. C'est dans ce contexte que les Éleveurs ont présenté le plan stratégique 2015 – 2020 de la filière porcine québécoise. Précisons que cette initiative allait dans le sens d'une des quatre recommandations que la Régie avait émises à la suite de l'évaluation périodique de 2010, soit que « les divers intervenants de l'industrie porcine québécoise fassent les efforts requis pour que la Table filière porcine redevienne le lieu de concertation, d'échange et de vision des maîtres d'œuvre du développement à moyen et long terme de l'industrie porcine québécoise ».



Enfin, la dernière partie de la présentation portait sur les perspectives d'avenir dans la mise en marché des porcs. Les Éleveurs ont relevé quelques éléments à explorer avec la filière au cours des prochaines années. Mentionnons notamment la validation de la représentativité de la référence américaine pour l'établissement du prix des porcs, la stabilisation des risques associés aux marchés et la mise en place d'un mécanisme commun de veille stratégique sur les capacités concurrentielles de l'industrie porcine québécoise. Les Éleveurs ont également profité de cette occasion pour rappeler l'importance, voire l'urgence, de créer un environnement d'affaires propice à l'investissement. À cet égard, le président des Éleveurs, David Boissonneault, a rappelé que la filière était toujours en attente de signaux clairs de la part du gouvernement. La nécessité de poursuivre les efforts afin d'assurer un juste équilibre entre les modèles d'affaires a également été relevée par les Éleveurs.

À l'instar de la présente période d'évaluation qui avait débuté avec l'entrée en vigueur de la Convention de mise en marché 2009 - 2013 et la mise en œuvre du plan d'action des Éleveurs, la nouvelle période quinquennale 2016 - 2020 débute quant à elle avec la signature de la Convention 2016 - 2019 et la mise en application du plan stratégique que la filière porcine s'est récemment donné. La table est mise. Il faut toutefois demeurer visionnaire, vigilant et proactif. Il appartient ainsi aux Éleveurs, de concert avec l'ensemble des partenaires et avec la complicité de l'État, de veiller à réunir l'ensemble des conditions qui permettront d'assurer un avenir prometteur à la filière porcine québécoise. À cet effet, les Éleveurs verront à convier leurs partenaires, dès l'automne prochain, pour approfondir et bonifier les éléments de réflexion relevés dans leur rapport d'évaluation et échanger sur les enjeux, les défis et les priorités d'action des cinq prochaines années.

PLAN STRATÉGIQUE DE LA FILIÈRE PORCINE QUÉBÉCOISE 2015-2020

ÉTAT DE LA SITUATION





Bruno Girard, superviseur des ventes, des achats et du transport chez F. Ménard, Yvan Lacroix, président-directeur général de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière, Denis Richard, président de La Coop fédérée à l'époque de la présentation du plan stratégique de la filière porcine, et David Boissonneault, président des Éleveurs de porcs.

À la suite de la publication du plan stratégique de la filière porcine québécoise en novembre 2014, le comité directeur, coordonné par les Éleveurs de porcs du Québec, n'a pas relâché ses efforts pour sa mise en œuvre. Au cours de l'année, il s'est réuni pour discuter des priorités, du financement et des activités de la filière. La première étape a été consacrée à l'identification des priorités de travail, qui ont été présentées et approuvées par le comité des leaders de la filière le 14 mai 2015. Les personnes présentes ont souligné l'intérêt de la démarche et la nécessité de maintenir le cap, notamment en matière de représentations politiques. Celles-ci ont démontré la crédibilité et la contribution de l'industrie porcine à l'économie du Québec. Au cours de l'automne, les représentants du secteur ont présenté le plan aux partis de l'opposition. De plus, les Éleveurs n'ont pas manqué une occasion de rappeler au ministre et au monde politique l'importance de profiter du contexte favorable pour relancer les investissements.

Parmi les priorités de travail identifiées, la recherche & développement figure au cœur des préoccupations des partenaires. À cet égard, ils ont convenu qu'il était essentiel de mieux coordonner les priorités de recherche des différents organismes impliqués afin de répondre adéquatement aux besoins de l'industrie. Plus concrètement, le Centre de développement du porc du Québec a reçu le mandat d'organiser un forum réunissant tous les acteurs de la R&D à la fin de 2016 pour définir les priorités de recherche ainsi que les pistes de collaboration entre les différents acteurs. La santé est également un enjeu incontournable pour assurer la rentabilité des fermes porcines, et divers projets sont à l'étude pour renforcer la cohésion de l'industrie sur ce dossier prioritaire. Enfin, le développement des liens entre les partenaires pour la promotion du produit ainsi que la valorisation de la profession et du secteur font partie des axes de travail retenus. Par exemple, en janvier 2016, un encart publicitaire mettant de l'avant « Le porc du Québec » et l'impact économique des principaux abattoirs a été publié dans le magazine *Ricardo*. D'autres initiatives devraient voir le jour au cours des prochains mois.

Pour conclure, les leaders de notre industrie appuient toujours cette démarche sectorielle. Tous conviennent cependant qu'il ne faut pas dupliquer les structures et comités de travail existants et que la coordination doit être assumée avec souplesse et rigueur. Au cours des prochains mois, le comité directeur poursuivra le travail entamé sur les diverses actions retenues et proposera au comité des leaders un plan de réalisation clair et efficace.

ACCROÎTRE LES REVENUS DU MARCHÉ

RENOUVELLEMENT ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION DE MISE EN MARCHÉ

Le 27 avril 2015, les Éleveurs ont convenu d'une entente de principe avec cinq acheteurs abattant 85 % des porcs. Un sixième acheteur s'est joint au groupe par la suite. Le 26 mai, les Éleveurs et les acheteurs signataires de l'entente ont conjointement déposé à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec une proposition de modifications à la Convention 2009-2013. Dans une décision rendue le 28 octobre 2015, la Régie des marchés a essentiellement retenu les dispositions comprises dans l'entente de principe, incluant le mécanisme de mobilité et la nécessité d'une entente sur les porcs en attente. La convention est entrée en vigueur le 7 février 2016 pour une durée de trois ans.

Cette convention s'inscrit dans la continuité de la Convention 2009-2013 en s'appuyant sur le développement d'un lien d'affaires plus étroit entre l'éleveur et l'acheteur pour favoriser une meilleure réponse aux besoins respectifs des deux parties. Par ailleurs, le maintien d'une garantie d'approvisionnement des acheteurs par l'assignation des porcs, l'utilisation de la référence de prix US et la garantie de paiement s'inscrivent également dans la continuité de la Convention 2009-2013.

Dispositions pour l'assignation des porcs

Les mécanismes de calcul des attributions de porcs et d'assignation des sites de production, sur la base des douze derniers mois de livraison de porcs, sont maintenus. Un site de production demeure assigné à l'abattoir auquel il était assigné lors de la dernière convention, qu'il ait maintenu ou cessé ses opérations.

La convention prévoit maintenant trois périodes d'assignation. Ces périodes d'assignation sont prévues le premier dimanche de février, juin et octobre de chaque année.

Un éleveur pourra, lors des périodes d'assignation et par le biais des « ententes particulières », procéder à un changement d'abattoir auquel son site de production est assigné ou convenir de conditions particulières de mise en marché avec son acheteur actuel. Ces dispositions introduites dans la nouvelle convention visent notamment à répondre à un besoin exprimé par les éleveurs à l'effet de disposer de plus de souplesse dans le choix de leur abattoir. Les offres d'ententes particulières sont gérées par le Service de la mise en marché des Éleveurs de porcs par l'entremise de leur site Internet où elles sont publiées en continu. Le premier déplacement de porcs (changement d'assignation) s'est effectué le 5 juin 2016.



L'ENTENTE PARTICULIÈRE EST EN FAIT UN **CONTRAT DE MISE EN MARCHÉ** CONVENU AVEC UN ACHETEUR DONNÉ. CE CONTRAT PEUT COMPORTER DES EXIGENCES PARTICULIÈRES DE PRODUCTION, DES PRIMES OU TOUT SIMPLEMENT ÊTRE LE VÉHICULE POUR CHANGER D'ACHETEUR SANS EXIGENCES OU BONIFICATION AUTRES QUE CELLES DÉJÀ PRÉVUES À LA CONVENTION POUR UN PORC QUALITÉ-QUÉBEC.

La convention offre également la possibilité à un nouvel acheteur d'afficher une entente particulière dans l'objectif d'obtenir un volume d'approvisionnement en porcs. Pour qu'un nouvel acheteur soit reconnu, il doit regrouper un volume minimal de 50 000 porcs par année par la signature d'ententes particulières avec des éleveurs.

Afin de faciliter l'écoulement des porcs, la convention prévoit la possibilité pour un acheteur de prendre une entente d'abattage avec un autre abattoir. Les Éleveurs de porcs du Québec sont informés de ce type d'entente et, dans les cas de force majeure (incluant un bris d'équipement), avisés le jour même de l'application de toutes mesures prises par l'acheteur pour abattre les porcs qui lui sont assignés.

INFORMATION SUR LA CONVENTION

Par ses actions, l'organisation a veillé à ce que les éleveurs aient une bonne connaissance et compréhension des dispositions prévues dans la nouvelle convention. Des outils ont ainsi été conçus pour guider les éleveurs dans l'analyse des ententes particulières. Nous vous présentons ci-dessous les actions réalisées :

- Mise en ligne de la Convention de mise en marché sur le site Internet des Éleveurs.
 - Tournée régionale d'information afin de vulgariser le contenu de la nouvelle convention et répondre aux questions des éleveurs.
 - Mise en ligne de la présentation audio de la nouvelle convention qui a été réalisée lors de la tournée.
 - Rédaction de *L'Indice*, un document informatif qui a été transmis par la poste à tous les éleveurs.
 - Modification du site Internet des Éleveurs introduisant une section conçue pour la publication des ententes particulières et le développement d'outil explicatif sur le fonctionnement de la page.
 - Développement d'un simulateur de grille de classement visant à mesurer l'impact de l'application d'une grille de classement offerte dans une entente particulière.
-

Règlement sur la production et la mise en marché des porcs

Des modifications devraient être apportées au *Règlement sur la production et la mise en marché des porcs* afin de l'arrimer à la nouvelle Convention de mise en marché des porcs. Les instances des Éleveurs ont adopté l'ensemble des modifications au règlement en janvier avant son dépôt pour homologation par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Outre les modifications en lien avec la convention, notons que la limite pour transmettre la déclaration d'entrée en engraissement de porcelets aux Éleveurs a été ramenée à 21 jours, suivant l'entrée des porcs afin de réduire le délai de production des prévisions de livraison aux abattoirs et favoriser ainsi un meilleur écoulement des porcs.

COMITÉ DE TRAVAIL DE LA CONVENTION

À la suite du renouvellement de la nouvelle Convention de mise en marché des porcs, les membres du comité de travail de la convention ont repris leurs travaux. Ce comité est composé d'un représentant de chaque acheteur disposant d'un volume de porcs qui lui est assigné en vertu de la convention et des cinq représentants des Éleveurs, membres du comité de négociation de la convention. Le comité a pour mandat de traiter des différentes questions liées à la mise en œuvre de la nouvelle convention incluant la transition entre celle-ci et la Convention 2009-2013.

Les membres se sont réunis à quatre reprises. Leurs travaux ont d'abord porté sur certains libellés de la convention en vue d'en dégager une compréhension commune. À la demande de l'un des acheteurs signataires, la Régie a été appelée à préciser si le seuil limite de diminution de volumes de porcs aux abattoirs, par période d'assignation, s'applique par abattoir ou par acheteur. Dans sa décision rendue le 10 mai (décision 10 864), la Régie a maintenu le texte de la convention voulant que le calcul se fasse sur le volume global de l'acheteur.



Par ailleurs, les membres ont aussi échangé sur les dispositions de la convention traitant des ententes particulières pouvant être conclues entre un éleveur et un acheteur. Leurs discussions ont spécifiquement porté sur le format et la publication des ententes de même que sur leur gestion dans le nouveau système informatisé élaboré par les Éleveurs.

COMITÉ TECHNIQUE DES NORMES D'ABATTAGE

Le renouvellement de la Convention de mise en marché des porcs a aussi marqué la reprise des travaux du comité technique des normes d'abattage des Éleveurs de porcs. Ce comité est composé de : quatre représentants des Éleveurs, six des abattoirs et un de l'entreprise de surveillance de la qualité, Classement 2000 inc. Le mandat du comité est d'assurer les suivis des travaux qui lui sont confiés par le comité de travail de la convention de mise en marché des porcs. Concrètement, les membres du comité traitent des dossiers concernant la qualité des porcs comme les démerites et les estomacs pleins, ou encore des dossiers reliés à l'application des normes d'abattage comme les différentes procédures reliées à la pesée ou au classement. Depuis sa reprise, le comité s'est réuni deux fois, soit le 27 novembre 2015 et le 20 avril 2016.

COMITÉ DE SUIVI DE L'APPLICATION DE LA CONVENTION

Les Éleveurs ont constitué un comité composé des présidents des Éleveurs et du comité de mise en marché-finisseurs, d'un membre du conseil d'administration et d'un autre du comité exécutif ainsi que d'un membre du comité de mise en marché-finisseurs. Le comité a pour mandat de s'assurer que l'application de la convention se fasse en respect de l'esprit et du libellé de celle-ci. Il voit également à l'élaboration des outils qui permettront de porter un jugement éclairé sur l'application de la convention. Il fait rapport de ses constats et, le cas échéant, de ses recommandations, au conseil d'administration et au comité de mise en marché – finisseurs. Les membres du comité se sont réunis à deux reprises, soient le 19 février et le 6 avril 2016.

ÉCOULEMENT DES PORCS

La gestion de l'écoulement des porcs a nécessité une grande attention, notamment avec la grève à l'abattoir d'Olymel à Vallée-Jonction, en mars 2015, qui a duré près de 10 jours. Les actions énumérées ci-dessous auront permis de réduire les conséquences financières pour les éleveurs assignés à cet abattoir :

- L'implication des Éleveurs en vertu des dispositions prévues dans la Convention de mise en marché pour la gestion des surplus.
- Une utilisation accrue de la capacité d'abattage des autres abattoirs.
- L'interruption temporaire de l'approvisionnement en provenance de l'Ontario.
- L'application d'une grille alourdie.

Par ailleurs, les fermetures des abattoirs durant les jours fériés de la Fête nationale du Québec et du Canada, conjuguées à une augmentation de la production supérieure à celle observée au cours des mois précédents et au ralentissement de la capacité d'abattage durant la période estivale, ont entraîné une situation de surplus. Cette situation s'est accentuée à la suite de la diminution de la cadence d'abattage dans l'un des abattoirs d'Olymel. Ainsi, les difficultés reliées à l'écoulement des porcs se sont prolongées jusqu'au début novembre.

Tout au long de cette période, les Éleveurs ont veillé à ce que la direction d'Olymel prenne les dispositions nécessaires pour réduire les conséquences pour les entreprises qui devaient reporter la livraison de leurs porcs. Les discussions entre les Éleveurs et la direction d'Olymel ont finalement conduit à la signature d'une entente. Par cette entente, les Éleveurs ont précisé les obligations qui incombent à l'acheteur signataire quant à l'abattage des porcs qui lui sont assignés de même que les responsabilités des éleveurs à propos de l'enregistrement de l'entrée des porcelets.

Il est bon de préciser que la Régie des marchés agricoles et alimentaires, dans sa décision sur l'arbitrage de la nouvelle Convention de mise en marché des porcs 2016-2019, a invité les parties à discuter de la question des porcs en attente en vue de convenir de moyens à prévoir à l'intérieur de la convention pour régler ce problème. Le comité de travail de la convention a d'ailleurs été invité à convenir d'un mécanisme qui permettrait de diminuer, voire d'éliminer, la situation des porcs en attente quand elle se présente.

PROJET DE MISE EN MARCHÉ DES SUJETS DE RÉFORME

Les membres du comité de mise en marché regroupant les naisseurs ont poursuivi leurs travaux en vue d'améliorer la mise en marché des sujets de réforme. Essentiellement, le comité a pour objectif de convenir d'une entente avec un ou des acheteurs pour la vente de sujets de réforme. Les éleveurs auraient l'opportunité, sur une base volontaire, de se prévaloir des conditions de vente prévues dans cette entente en s'engageant à livrer à un acheteur signataire l'ensemble des sujets de réforme qu'ils mettent en marché. La firme Forest Lavoie Conseil a réalisé, à la demande des membres du comité, une recherche ayant pour objectif de valider la représentativité du prix de référence publié aux États-Unis pour les différentes catégories de poids de truies de réforme et de conseiller le comité quant aux valeurs à utiliser pour convertir ce prix sur une base carcasse. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec des acheteurs et transformateurs démontrant de l'intérêt pour une telle formule de mise en marché. Les discussions se poursuivent afin de sortir du marché de commodité actuel pour créer une véritable chaîne de valeur où vendeurs et acheteurs en sortiraient gagnants.

UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION POUR LE PORC DU QUÉBEC

Les efforts de valorisation du produit et de la profession se sont poursuivis en 2015. Plusieurs stratégies ont été mises de l'avant, tant chez les détaillants qu'à la télévision ou sur le Web. En voici un survol.



Apprenez-en plus sur nos éleveurs à :
leporcduquebec.com

Une promo pour chaque détaillant

Des offensives promotionnelles ont été menées chez les trois gros épiciers du Québec (IGA, Provigo et Metro). La valorisation de la profession a tenu la vedette chez Provigo avec une tournée des éleveurs dans les magasins ainsi qu'une étiquette-produit exclusive mettant en vedette deux éleveurs de la Montérégie. Chez Metro, un dépliant de recettes Le porc du Québec par Marilou a été distribué gratuitement. Enfin, IGA a été partenaire d'une campagne d'affichage majeure (celle des stations de métro Berri-UQAM et Lucien-L'Allier) en assurant un déploiement dans l'ensemble de ses magasins. Des fiches-recettes signées Stefano Faita, des mobiles de plancher et la mise en valeur du carré et de l'osso buco de porc ont fait partie de cette exécution. Des parutions constantes dans les circulaires, incluant des « premières pages », sont venues soutenir ces promotions. De plus, 2015 a marqué la mise en place de l'identification permanente des produits de porc frais chez Provigo et Loblaws.



Un volet estival bonifié

La campagne estivale 2015 a d'abord été portée par des messages télé « Éleveurs ». Ces messages ont mis de l'avant le savoir-faire de nos éleveurs en tablant sur des thèmes précis, soit l'environnement, le bien-être animal et l'entrepreneuriat. Cette campagne a été diffusée durant les émissions les plus populaires de l'été. Un volet Web ainsi que la présence d'éleveurs à deux festivals achalandés (Festival International de Jazz de Montréal et Festival d'été de Québec) ont contribué à cristalliser l'impact de la campagne. Il est à noter que ces efforts de valorisation de la profession nous ont valu une lettre de félicitations du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Pierre Paradis.

Un automne toujours aussi chaud

L'année 2015 a également marqué la deuxième campagne de diffusion des messages télé « Cuisinez le porc en toute confiance ». Tout au long de la saison, Le porc du Québec a formé des alliances avec des chefs québécois de grande renommée (Stefano Faita, Marilou, Ricardo et Jonathan Garnier). Ainsi, trois stratégies ont été successivement mises de l'avant sous les thèmes de la confiance, du réconfort et de la festivité/mixologie.

Tout d'abord, Le porc du Québec a envahi les métros Berri-UQAM et Lucien-L'Allier avec une campagne d'affichage à grand déploiement mettant en vedette Stefano Faita. Des recettes simples et savoureuses ont été distribuées durant un mois et demi à raison d'une nouvelle recette à toutes les semaines. Ensuite, la blogueuse Marilou a créé des recettes réconfortantes avec Le porc du Québec. Ces recettes ont été regroupées dans un fascicule disponible chez Metro. Pour terminer l'année en beauté, Le porc du Québec a innové en célébrant le temps des Fêtes avec la mixologie. En partenariat avec Pinnacle et la SAQ, ce dernier volet comprenait la distribution de blocs de recettes dans les 400 succursales de la SAQ, une commandite de l'émission *Le bon mix* au réseau TVA ainsi qu'un encart dans le spécial Noël du cahier Gourmand de *La Presse*. Ces trois moments forts de la saison ont été appuyés par une présence Web et Facebook soutenue ainsi qu'un rendez-vous chaque samedi dans *La Presse+* durant 11 semaines pour partager des recettes et inspirer les gens à cuisiner Le porc du Québec en toutes occasions.

L'équipe de Ricardo Média n'a pas été en reste grâce au partenariat entre le chef le plus populaire du Québec et Le porc du Québec, incluant une publicité magazine inspirante en novembre, un volet filière en décembre et la commandite de dossiers spéciaux sur le Web (à l'été et à Noël).

Enfin, une quinzaine de commandites ont été accordées pour mettre en valeur les éleveurs et « Le porc du Québec ».



Des prix, des prix et encore des prix

Voici les prix récoltés en 2015 :

- Cassies d'argent pour la campagne de communication-marketing qui a eu le plus de succès au Canada (catégorie long terme).
- Prix Roger-Blais de l'Association canadienne des rédacteurs agroalimentaires pour le meilleur site Web.
- Prix STRAT pour la meilleure stratégie en communication-marketing au Québec (catégorie « Succès prolongé »).
- Prix Média pour la campagne d'affichage 2015 à la gare Lucien-L'Allier et au métro Berri-UQAM.

Résultats 2015*

- 85 % des consommateurs reconnaissent la marque Le porc du Québec.
- 77 % des gens interrogés se rappelaient avoir vu au moins un des éléments de la campagne marketing 2015.
- Parmi ceux qui ont été exposés à la publicité, les répondants disent avoir vu en moyenne près de 3 volets de la campagne.
- À lui seul, le volet télé a été vu par 66 % des répondants, ce qui est l'équivalent d'une très grosse campagne télé (chaque auditeur a été exposé 30 fois aux publicités).
- La campagne télé a été appréciée à 76 %, ce qui est bien au-dessus de la norme.
- En 2015, 87 % des gens interrogés croient que consommer le porc d'ici est une excellente façon d'encourager les éleveurs (comparativement à 80 % en 2014).
- La part de marché du porc a progressé de 21 à 23 % selon l'analyse du volume des viandes fraîches et congelées vendues dans les grands magasins pour deux périodes (la moyenne 2011-2012 par rapport à la moyenne 2013-2014) - *Source : MAPAQ, Monographie de l'industrie porcine au Québec, 2016.*

Chez certains détaillants, la hausse des ventes de coupes de porc frais va jusqu'à 30 % lors de périodes ciblées.

*Source : Impact Research, Post test publicitaire, rapport 8 janvier 2016.

ASSURER UN ENVIRONNEMENT D'AFFAIRES PROPICE À L'INVESTISSEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

DES ACTIONS MENÉES POUR L'APPUI À L'INVESTISSEMENT ET LA SÉCURITÉ DU REVENU

Les perspectives pour le secteur porcin pour les années à venir sont plutôt favorables. L'accroissement de la consommation de viande de porc dans les pays émergents combiné à la reconnaissance de la qualité de la viande produite au Québec laissent présager des occasions intéressantes de développement de marchés. Par ailleurs, les prévisions pour les prochaines années laissent entrevoir une certaine stabilité dans le coût des grains. Malgré ce contexte relativement positif, les fonds nécessaires pour moderniser les infrastructures de production tardent cependant à venir. Cela a pour effet de compromettre la capacité du secteur à tirer profit de cette conjoncture favorable et, par la même occasion, d'accroître son apport au développement de l'économie québécoise.

Au cours de la dernière année, les Éleveurs ont mené plusieurs actions pour assurer un environnement d'affaires propice à l'investissement et au développement des entreprises. À plusieurs reprises, ils ont rappelé les conditions essentielles qui inciteront les entreprises à investir dans la modernisation des infrastructures de production que ce soit pour mieux préserver la santé des troupeaux ou pour s'adapter aux nouvelles exigences en matière de bien-être animal. Ces conditions passent notamment par :

- Le maintien prioritaire d'un programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) répondant mieux aux besoins des producteurs.
- La mise en place d'un programme d'appui aux investissements ciblés, permettant aux entreprises d'être conformes aux nouvelles exigences en matière de santé et de bien-être animal.
- Un appui au financement des entreprises grâce à un rabais du taux d'intérêt sur les prêts consentis.
- La création d'un fonds fiduciaire à La Financière agricole du Québec (FADQ) permettant de consacrer une partie des gains d'efficacité pour le réinvestissement nécessaire des entreprises.

*L'ASRA : UN PROGRAMME ESSENTIEL
À BONIFIER*

Au cours de la dernière année, La Financière agricole a offert aux groupes sous le programme ASRA l'occasion de mener une consultation portant sur un choix entre le maintien de ce programme ou l'adhésion aux programmes de type Agri. Le 15 Juillet 2015, une lettre signée conjointement par les présidents de tous les groupes sous ASRA et le président de l'UPA a été transmise au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec en lien avec cette consultation.

Les signataires ont souligné que le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles a pu évoluer dans le temps, notamment par la mise à jour des modèles et la nécessité de démontrer que les prix de vente obtenus découlent d'une mise en marché efficace et ordonnée. Ils ont réitéré leur adhésion à ce programme compte tenu que celui-ci procure aux entreprises un soutien au moment où elles en ont vraiment besoin.

Par ailleurs, les signataires ont rappelé que les différentes mesures introduites au cours des dernières années ont eu pour effet de réduire l'efficacité du programme ASRA et, qu'en ce sens, il était devenu impératif que des améliorations y soient apportées. Pour notre secteur, ces améliorations passent notamment par une reconnaissance des contributions destinées à la recherche et à la promotion dans le calcul des dépenses admissibles pour le programme ASRA. L'inclusion d'un mécanisme qui aurait pour objet d'ajuster le coût reconnu pour les grains produits et consommés à la ferme, lors d'une hausse du prix d'achat des grains, figure également dans les bonifications défendues par les Éleveurs.



Enfin, les Éleveurs ont collaboré activement aux travaux réalisés par la FADQ sur l'indexation des coûts de production en vue de définir le revenu stabilisé pour l'année 2015. Plus spécifiquement, l'analyse menée par les Éleveurs a porté sur la recherche d'un indice fiable permettant de refléter les variations dans le coût d'achat des médicaments vétérinaires et dans les coûts inhérents au transport des porcs de la ferme à l'abattoir. Des travaux ont également été réalisés pour mieux mesurer l'incidence du programme sans ractopamine sur le calcul du revenu stabilisé.

*L'APPUI AUX INVESTISSEMENTS :
UNE NÉCESSITÉ*

La situation difficile vécue par les entreprises porcines, au cours de la période 2007 à 2013, a provoqué un ralentissement dans les investissements. L'enquête menée par le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture, à partir des données 2012, a permis d'observer un vieillissement inquiétant et anormal des infrastructures de production (bâtiments et équipements). Une relance des investissements s'impose pour permettre aux entreprises de préserver leur compétitivité.

Par ailleurs, les nouvelles réalités en matière de santé et de bien-être animal nécessiteront des investissements importants. Les entreprises devront bien analyser les diverses options qui s'offrent à elles avant de s'engager dans de tels investissements. Pour y parvenir, elles devront pouvoir compter sur des services-conseils qui sauront les guider dans cette analyse.

Les Éleveurs ont confié le mandat au Centre de développement du porc du Québec de réaliser une analyse des impacts de la Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles pour le secteur porcin. Les données d'une vingtaine d'entreprises ont ainsi été analysées. Quatre grandes conclusions se dégagent de cette analyse :

- Chaque dollar investi par le gouvernement s'est traduit par 2 \$ d'investissement de la part des éleveurs (emprunts et mises de fonds personnelles).
- Des améliorations significatives ont été observées en termes de performance technique pour plusieurs entreprises.
- Le recours à des services-conseils, dans le cadre d'une approche multidisciplinaire, est plus que souhaitable pour cibler les investissements les plus profitables pour les entreprises.
- Au global, le programme a généré une amélioration de la situation financière des fermes ayant fait partie de l'analyse.

Les Éleveurs poursuivent leurs représentations en vue de la mise en place d'un programme d'appui aux investissements ciblés, en continuité de la Stratégie de soutien, afin de permettre aux entreprises de poursuivre le travail amorcé dans le cadre de ce programme d'appui. Un tel programme devrait notamment :

- Prévoir que les interventions s'appuient entre autres choses sur les constats émanant d'un diagnostic. L'approche multidisciplinaire devrait également être priorisée.
- Permettre aux entreprises un accès simplifié aux aides disponibles, aides qui devront être bonifiées pour accompagner des membres de la relève dans leur projet d'établissement.

L'ACCÈS AU FINANCEMENT

Au début d'avril 2016, La Financière agricole annonçait la mise en place du programme d'appui au développement des entreprises agricoles. L'aide financière accordée en vertu de ce programme consiste en une subvention à l'investissement sur un prêt d'au plus 150 000 \$. Cette aide peut atteindre 20 000 \$ par entreprise et est versée sur une période de cinq ans. Les Éleveurs demandent que la valeur maximale du prêt, et par conséquent de l'aide qui s'y rattache, soit bonifiée afin de mieux refléter les investissements qui doivent être réalisés dans le secteur porcin. Par ailleurs, les Éleveurs ont également rappelé à La Financière agricole l'importance qu'elle accroisse sa présence dans le financement des entreprises porcines qui mettent en marché, pour leur propre compte, les porcelets et les porcs qu'ils élèvent.

LA CREATION D'UN FONDS FIDUCIAIRE

En vertu des règles actuelles, les gains réalisés par les entreprises, en termes de bonification des revenus de vente ou d'amélioration de l'efficacité, sont totalement pris en compte dans le calcul des compensations pouvant être versées par l'ASRA. Puisque le programme ASRA est financé aux deux tiers par La Financière agricole, pour chaque 3 \$ de gains réalisés, 2 \$ sont récupérés par la FADQ. Au cours de la dernière année, des discussions ont été menées avec La Financière agricole en vue d'explorer les moyens pouvant être pris pour s'assurer qu'une partie des gains réalisés puissent être réinvestis dans la modernisation des infrastructures de production et l'amélioration de la compétitivité des entreprises. L'option retenue pourrait prendre la forme d'un fonds fiduciaire. Au cours des prochains mois, les Éleveurs s'affaireront à définir les modalités d'un tel fonds de concert avec La Financière agricole et les acheteurs.

RELÈVE ET LIBRE CHOIX DES MODÈLES D'AFFAIRES

Les Éleveurs ont mandaté un groupe composé d'éleveurs, de jeunes de la relève et de conseillers qui œuvrent dans le secteur porcin afin de réfléchir aux mesures devant être prises pour maintenir un équilibre entre les différents modèles d'affaires et favoriser le démarrage ou l'achat d'entreprises existantes par des jeunes de la relève. Les membres de ce groupe se sont réunis à deux reprises. Une troisième rencontre est en préparation. Au terme de celle-ci, le comité fera part de ses constats et de ses recommandations.

PPA : DES AMÉLIORATIONS APPORTÉES

Les Éleveurs de porcs du Québec sont mandatés par Agriculture et Agroalimentaire Canada pour appliquer le Programme de paiement anticipé (PPA) au secteur porcin. Au 9 mai 2016, 135 éleveurs se sont prévalus du programme auprès des Éleveurs de porcs pour un total de 16,4 millions de dollars, dont 11,7 millions de dollars sans intérêt.

Ajout de produits pour le secteur porcin

Il est maintenant possible d'obtenir des avances sur les truies et verrats réformés ainsi que sur les animaux reproducteurs destinés à la vente au cours de l'année du programme.

Règles d'attribution

L'accès est simplifié pour les entreprises comptant de nombreux actionnaires. Ainsi, un éleveur qui détient moins de 25 % des actions dans une entreprise n'est plus considéré comme lié à cette entreprise aux fins d'attribution des avances qui lui ont été versées. Cet éleveur, s'il est actionnaire à plus de 25 % dans une autre entreprise, aura accès au maximum des avances du programme, incluant le premier 100 000 \$ sans intérêt. Toutefois, l'éleveur demeure responsable de la totalité des avances versées. De plus, une entreprise détenue uniquement par des personnes morales sera admissible au programme.

Sûretés

Les règles entourant les sûretés à fournir ont été élargies. Outre le produit qui doit être donné en garantie, les éleveurs pourront offrir plus de variétés de sûreté en garantie d'une avance, notamment des assurances privées ou autre type d'assurance couvrant les mêmes risques que le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles ou l'Agri-stabilité. Les éleveurs peuvent également fournir des garanties financières cessibles, ou une lettre de garantie de l'institution financière pour la totalité de l'avance. Une analyse de ces sûretés par Agriculture et Agroalimentaire Canada devra être préalablement réalisée.

Caution

Pour les entreprises comptant de nombreux actionnaires minoritaires, un seul garant pourra signer et être tenu personnellement responsable, à condition qu'il détienne les garanties financières pour le faire. Une institution financière pourra aussi agir en qualité de caution.

Allègement administratif

Il est maintenant possible de remplir les formulaires d'adhésion directement en ligne à partir du site Internet des Éleveurs de porcs du Québec à l'adresse : www.lesleveursdeporcsduquebec.com, sous la rubrique publications/Info-PPA. À partir de la campagne 2017-2018, Agriculture et Agroalimentaire Canada prévoit mettre en place un nouveau processus de demande rationalisé qui permettra de réduire les formalités administratives pour les « clients déjà inscrits », par exemple des demandes d'admission valides pour une durée de cinq ans. Toutefois, certains formulaires de base devront tout de même être remplis annuellement.

D'autres représentations

Malgré les représentations effectuées au cours des dernières années, les modifications apportées au programme de paiement par anticipation demeurent insuffisantes. La valeur des avances ne permet pas de répondre correctement aux besoins de financement à court terme des entreprises en tout-plein tout-vide ou aux autres de type naisseur.



Dans cette perspective, les Éleveurs de porcs du Québec poursuivront leurs efforts pour améliorer l'accessibilité au PPA et le rendre plus adapté à la réalité du secteur porcin. Plus précisément, les Éleveurs de porcs du Québec souhaitent notamment :

- Que les éleveurs de porcs en tout-plein tout-vider bénéficient de la portion sans intérêt de l'avance du PPA pour chaque élevage.
- Que l'avance accessible aux entreprises de type naisseur soit bonifiée.

LE SGRM RÉVISÉ ET AMÉLIORÉ

Les Éleveurs sont en attente d'une réponse d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour une aide financière afin de poursuivre le plan de développement du Service de gestion du risque du marché (SGRM). Des améliorations ont tout de même été apportées, entre autres choses, l'élaboration d'un mécanisme d'envoi par courriel des avis d'échéances des contrats de livraison différée (CLD).

Ainsi, l'éleveur ayant pris des CLD reçoit par courriel un premier avis une semaine avant le début de la période couverte par son contrat. Un deuxième avis lui est envoyé une semaine avant la dernière semaine de livraison pour la période couverte par ses CLD. Dans les deux cas, les contrats concernés et la responsabilité de l'éleveur sont identifiés relativement à la livraison des porcs prévus aux contrats.

De plus, pour cibler les attentes des usagers et établir une stratégie permettant d'accroître l'utilisation du service, les Éleveurs ont tenu une rencontre de travail avec différents intervenants, dont des éleveurs utilisateurs du SGRM, des conseillers et des employés, et ont dégagé les constats suivants :

- Les participants ont été sans équivoque sur la pertinence du service.
- Les frais de 1,52 \$ par porc ne constituent pas un enjeu, car les éleveurs n'ont pas à répondre aux appels de marge (tranquillité d'esprit).
- Les Éleveurs de porcs devraient exercer un leadership accru en matière de formation, d'accompagnement, de promotion, de gestion et de développement du service.
- La possibilité de prendre des positions sur 12 périodes plutôt que sur 6 est souhaitée.
- Des heures d'ouverture du SGRM arrimées avec celles de la Bourse de Chicago, incluant l'ouverture durant certains jours fériés, sont aussi souhaitées.
- La publicité devrait être utilisée pour promouvoir le SGRM.

Au cours de la prochaine année, les Éleveurs souhaitent compléter les améliorations prévues. Les Éleveurs sont en démarches pour remplacer le courtier en valeurs mobilières actuel qui a annoncé son départ. L'organisation profitera de l'occasion pour réfléchir sur les outils à concevoir pour les éleveurs de porcs dans le but de les guider dans la prise de décision au moment de transiger des contrats à livraison différée.

*ÉTUDE DU COÛT DE PRODUCTION DES
ÉLEVEURS DE PORCS*

Depuis 2005, les Éleveurs réalisent annuellement une étude du coût de production. Ils confient le mandat de veiller respectivement à la collecte et au traitement des données à des conseillers techniques et aux Groupes conseils agricoles du Québec. Au fil des années, l'étude menée par les Éleveurs est devenue un outil indispensable consulté annuellement par les producteurs, les conseillers techniques et de nombreux intervenants de la filière porcine québécoise. L'étude permet également aux Éleveurs de porcs de suivre l'évolution du coût des différents intrants, mais aussi de documenter différents dossiers d'actualité comme la compétitivité des fermes, le bien-être animal, la ractopamine, la relève, le financement en production porcine, etc.

L'étude menée en 2015 portait sur 19 entreprises de type naisseurs avec vente au sevrage et 22 entreprises de type finisseurs alors que les résultats des entreprises naisseurs-finisieurs, émanant de l'enquête réalisée en 2014, ont été indexés. À l'automne 2015, le rapport intégral a été publié sur le site Internet des Éleveurs et une présentation spéciale des résultats a été effectuée lors de l'assemblée générale spéciale (semi-annuelle).

L'étude complétée en 2015 démontre que les fermes porcines de type naisseurs avec vente au sevrage et de type finisseurs ayant fait partie de l'enquête ont généré, en 2014, des soldes résiduels positifs, notamment grâce à la montée du prix du porc et à la baisse du prix de la moulée. Cette situation a permis aux éleveurs d'utiliser ces marges bénéficiaires pour effectuer un redressement de l'endettement (principalement à court terme) de leur entreprise, réaliser un rattrapage sur le plan de l'entretien des installations et de poursuivre les investissements amorcés, notamment grâce à la Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles.

L'étude actuellement en cours porte sur une soixantaine d'entreprises de type naisseurs-finisieurs. Les résultats seront présentés lors de l'assemblée générale annuelle des Éleveurs de juin 2016 alors que le rapport final sera publié à l'automne 2016.

*DES OUTILS POUR LES ÉLEVEURS
À FORFAIT*



En 2011, les Éleveurs de porcs ont commandé un sondage auprès des entreprises qui élèvent des porcs sur une base forfaitaire. Sur la base de ce sondage, les Éleveurs ont, en 2012, mandaté un comité de travail, composé d'éleveurs qui produisent sur une base forfaitaire, d'élaborer un contrat type ainsi qu'une grille de rémunération. Le contrat type et la grille ont été livrés en 2015. Dès le début des travaux, les membres du comité avaient convenu de la nécessité que les outils s'appuient sur des données factuelles et documentées et qu'elles reflètent le plus fidèlement possible les préoccupations et la réalité des parties impliquées dans une entente d'élevage à forfait. La collaboration de trois grands réseaux qui font produire des porcs à forfait a nettement favorisé l'atteinte de cet objectif. Au cours des prochains mois, les Éleveurs s'investiront à faire connaître les outils élaborés pour le volet engraissement. Ces outils sont notamment disponibles sur le site Internet des Éleveurs. On y retrouve, d'une part, un contrat type et, d'autre part, des indicateurs de rémunération qui pourront à tout le moins servir de guide aux entreprises qui sont engagées dans l'élevage à forfait. Ces indicateurs s'appuient notamment sur les coûts reconnus par La Financière agricole du Québec dans le cadre du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles.

CONSOLIDER NOTRE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'APPUI DE LA POPULATION

RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ACTIONS CONCRÈTES EN CONTINU

Il y a deux ans déjà, les Éleveurs de porcs du Québec devenaient la première organisation dans le secteur agricole au Canada à réaliser un rapport de responsabilité sociale. Nous vous invitons à prendre connaissance du bilan de l'avancement des actions (voir les tableaux dans les pages suivantes) qui ont été définies en 2014, puis mises à jour en partie en 2015 et 2016 pour chacun des cinq axes (gouvernance, performances économique et environnementale, bien-être animal, santé et salubrité et enfin bien-être des travailleurs et des communautés).

Rappelons que par cette démarche, les Éleveurs de porcs du Québec se sont engagés à réaliser une reddition de comptes officielle en utilisant un outil d'évaluation conçu par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. De plus, cette démarche d'amélioration continue démontre la résilience et la capacité d'innovation des éleveurs de porcs québécois.



AXE 1 : GOUVERNANCE

ENGAGEMENT : ASSURER UN LEADERSHIP POUR LA COORDINATION DES INTÉRÊTS ET DES EFFORTS DES PARTIES PRENANTES INTERNES ET EXTERNES.

ACTION À ACCOMPLIR D'ICI 2017		DEGRÉ D'AVANCEMENT			DURÉE DE L'ACTION	
		Non amorcée ¹	Amorcée ²	Accomplie ³	Récurrente ⁴	Achevée ⁵
1	Réaliser le suivi de la mise en œuvre de la démarche de responsabilité sociale par l'entremise du comité Cohabitation et environnement.			●	●	
2	Intégrer une section « Responsabilité sociale » dans le rapport annuel des Éleveurs de porcs du Québec et sur le site Internet afin :					
	a. De présenter l'état d'avancement des actions à accomplir.			●	●	
	b. D'informer sur la mise à jour des actions à venir.			●	●	
3	DOTER L'ENSEMBLE DE LA FILIÈRE PORCINE QUÉBÉCOISE D'UNE VISION COMMUNE EN TERMES DE RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE ET DES BONNES PRATIQUES EN VIGUEUR.					
	a. Tenir un forum sur la question de la responsabilité sociale d'entreprise en 2016 afin de sensibiliser l'ensemble de la filière et produire un mémoire qui témoigne de l'état d'avancement. ⁶	●			●	
4	Réaliser une cartographie systématique des enjeux de préoccupations et convier les parties prenantes externes autres que les acteurs de la filière (ex. : groupes d'intérêts) à une rencontre d'échange sur ces enjeux.			●	●	

¹ Action non amorcée : aucune action en lien avec la cible visée n'a été réalisée.

² Action amorcée : une ou des actions ont été réalisées, mais la cible visée n'a pas encore été atteinte.

³ Action accomplie : action réalisée dont la cible a été atteinte.

⁴ Action récurrente : action qui sera maintenue dans les prochaines années.

⁵ Action achevée : action qui a été accomplie et qui ne sera pas reconduite.

⁶ La mise en œuvre de cette action exige la collaboration de l'ensemble des acteurs de la filière qui est un processus de longue haleine. Pour l'année 2016, l'action a été reformulée en fonction des orientations de la filière porcine.

AXE 2 : GESTION RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

ENGAGEMENT : ACCOMPAGNER LES ÉLEVEURS DANS L'AMÉLIORATION DE LEUR PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE.

ACTION À ACCOMPLIR D'ICI 2017	DEGRÉ D'AVANCEMENT			DURÉE DE L'ACTION	
	Non amorcée	Amorcée	Accomplie	Récurrente	Achevée
5	DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE D'INTÉGRATION D'OUTILS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR LES ENTREPRISES PORCINES PAR :				
a. i. La mise en ligne des outils et l'accompagnement des éleveurs dans leur utilisation.		●		●	
ii. Le comité Cohabitation et environnement verra à réévaluer l'offre d'outils disponibles.		●		●	
b. La parution d'articles de sensibilisation.		●		●	
c. La mise à jour des indicateurs de pratiques environnementales des éleveurs de porcs mesurés par le bilan socioéconomique réalisé en 2012.		●		●	



AXE 3 : BIEN-ÊTRE ANIMAL, SANTÉ ANIMALE ET SALUBRITÉ

ENGAGEMENT : VEILLER À CE QUE LES ÉLEVEURS AIENT LES RESSOURCES ET LES MOYENS NÉCESSAIRES LEUR PERMETTANT DE METTRE EN ŒUVRE LES MEILLEURES PRATIQUES D'ÉLEVAGE EN MATIÈRE DE BIEN-ÊTRE ANIMAL (BEA^{MC}) ET DE SANTÉ ANIMALE.

ACTION À ACCOMPLIR D'ICI 2017	DEGRÉ D'AVANCEMENT			DURÉE DE L'ACTION	
	Non amorcée	Amorcée	Accomplie	Récurrente	Achevée
6	ACCOMPAGNER LES ÉLEVEURS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU CODE DE PRATIQUES POUR LE SOIN ET LA MANIPULATION DES PORCS D'ÉLEVAGE PAR L'ADOPTION DU NOUVEAU PROGRAMME BEA ^{MC} :				
a. Documenter des cas de conversion de bâtiment vers le logement des truies en groupe. (action achevée en 2014-2015)			●		●
b. Organiser des journées d'information BEA pour les éleveurs avec différents intervenants et spécialistes en lien avec les nouvelles exigences (logement des truies, densité d'élevage, castration, enrichissement).			●	●	
c. Élaborer une formation pour les éleveurs afin de bien les accompagner dans leur choix de logement des truies en groupe. (action achevée en 2014-2015)			●		●
d. Travailler à intégrer les exigences du code sur le logement des truies en groupe dans le nouveau programme du Conseil canadien du porc (CCP) dont l'entrée en vigueur est planifiée au cours de l'année 2017.		●		●	
7	ACCOMPAGNER LES ÉLEVEURS DANS L'IMPLANTATION DE MESURES DE BIOSÉCURITÉ VISANT L'ATTEINTE D'UN MEILLEUR CONTRÔLE DES MALADIES ET L'UTILISATION JUDICIEUSE DES MÉDICAMENTS :				
a. Accroître le nombre de sites pour lesquels une veille sanitaire sur le SRRP sera réalisée.			●	●	
b. Organiser et présenter une formation en biosécurité aux transporteurs d'animaux. (action achevée en 2014-2015)			●		●
c. Travailler au développement et à l'implantation d'un programme d'accréditation biosécurité pour les transporteurs de porcs vivants.		●		●	

AXE 4 : PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

ENGAGEMENT : POURSUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES SOLUTIONS EFFICACES ET INNOVANTES VISANT À AMÉLIORER LA RENTABILITÉ DES ENTREPRISES.

ACTION À ACCOMPLIR D'ICI 2017		DEGRÉ D'AVANCEMENT			DURÉE DE L'ACTION	
		Non amorcée	Amorcée	Accomplie	Récurrente	Achevée
8	Promouvoir l'utilisation de services-conseils en gestion, la formation continue des éleveurs et le recours aux outils de gestion de risques, par exemple en y consacrant une rubrique (à parution régulière) dans le magazine <i>Porc Québec</i> .		●		●	
9	Mettre en place une vigie sur l'évolution des coûts du secteur et valoriser les résultats de l'enquête sur les coûts de production en diffusant des indicateurs destinés aux éleveurs et à leurs conseillers.		●		●	

AXE 5 : BIEN-ÊTRE DES TRAVAILLEURS ET DE LA COMMUNAUTÉ

ENGAGEMENT : POURSUIVRE LA DÉMARCHE D'ACCEPTABILITÉ SOCIALE, DE COHABITATION HARMONIEUSE ET D'ATTRACTIVITÉ DU SECTEUR POUR LES TRAVAILLEURS ET LA RELÈVE.

ACTION À ACCOMPLIR D'ICI 2017		DEGRÉ D'AVANCEMENT			DURÉE DE L'ACTION	
		Non amorcée	Amorcée	Accomplie	Récurrente	Achevée
10	VALORISER ET DIFFUSER PAR LA TENUE D'ACTIVITÉS RÉGIONALES REGROUPANT DES INTERVENANTS AGRICOLES, ACTEURS SOCIOÉCONOMIQUES ET POLITIQUES, ET DES CITOYENS :					
	a. Les initiatives et les outils mis au point par les Éleveurs de porcs du Québec ainsi que les bonnes pratiques mises en œuvre par les éleveurs qui favorisent une cohabitation harmonieuse avec la communauté.		●		●	
	b. Les outils et documents développés par les Éleveurs de porcs du Québec en agroenvironnement ainsi que les bonnes pratiques mises en œuvre par les éleveurs.		●		●	

AXE 5 : BIEN-ÊTRE DES TRAVAILLEURS ET DE LA COMMUNAUTÉ (SUITE)

ENGAGEMENT : POURSUIVRE LA DÉMARCHE D'ACCEPTABILITÉ SOCIALE, DE COHABITATION HARMONIEUSE ET D'ATTRACTIVITÉ DU SECTEUR POUR LES TRAVAILLEURS ET LA RELÈVE. (SUITE)

ACTION À ACCOMPLIR D'ICI 2017	DEGRÉ D'AVANCEMENT			DURÉE DE L'ACTION	
	Non amorcée	Amorcée	Accomplie	Récurrente	Achevée
11	PROMOUVOIR LE SECTEUR PORCIN AFIN D'ASSURER LA RÉTENTION ET L'EMPLOI DE RESSOURCES FORMÉES ET QUALIFIÉES :				
a. i.	S'assurer que le secteur porcin est bien représenté au sein d'organisations œuvrant activement pour le recrutement postsecondaire en agriculture et agroalimentaire.		●		●
ii.	Dresser la liste des outils et mesures visant à encourager l'établissement de relève en production porcine et explorer les possibilités de bonification par l'introduction de nouveaux outils et mesures.		●		●
b.	Faire connaître aux éleveurs de porcs le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) en production porcine pour leurs employés admissibles.		●		●
c.	Donner suite à l'analyse des besoins macro-sectoriels de la main-d'œuvre en production porcine en :				
i.	Identifiant pour chacun des besoins reconnus, les formations existantes et en faire la promotion auprès des éleveurs.		●		●
ii.	Veillant à faire développer les formations non existantes et à les offrir aux éleveurs.		●		●
d.	Faire la promotion des bonnes pratiques en matière de gestion des ressources humaines (grille de rémunération, cahier de l'employé, technique d'entrevue, grille d'embauche, etc.).		●		●
12	Mettre à jour les indicateurs des pratiques favorisant le bien-être des travailleurs agricoles et la cohabitation harmonieuse avec la communauté mesurés par le bilan socioéconomique réalisé en 2012.		●		●

*ENVIRONNEMENT ET COHABITATION
TOUJOURS AU CŒUR DES PRIORITÉS*

En 1998, les Éleveurs de porcs se sont donné un plan agroenvironnemental. Au cours des années subséquentes, les entreprises porcines ont posé des gestes concrets pour réduire l’empreinte environnementale et favoriser une meilleure cohabitation avec les communautés rurales. Aujourd’hui, malgré les progrès accomplis, la protection de l’environnement et la cohabitation demeurent au cœur des préoccupations des Éleveurs et de l’ensemble de la filière porcine québécoise.

Les nouvelles règles en matière de bien-être animal et la nécessaire modernisation des infrastructures de production exigeront des agrandissements aux bâtisses existantes ou la construction de nouvelles bâtisses. Il importe donc que les entreprises disposent de cadres financier et réglementaire qui leur permettront de procéder aux investissements.

Orientations gouvernementales

Dans cette perspective, les Éleveurs ont participé à la consultation menée par le ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation du Québec (MAPAQ) lors de la réflexion visant à redéfinir les orientations gouvernementales en matière d’aménagement du territoire. Ces orientations servent notamment de guide sur les règles pouvant être mises en place, à l’échelle municipale, pour gérer le développement de la production agricole. Dans ce cadre, les Éleveurs ont insisté pour que le MAPAQ saisisse cette occasion pour envoyer un signal clair démontrant que les pratiques des éleveurs ont beaucoup évolué depuis le début des années 2000 et que, dans cette perspective, il y a lieu de reconsidérer certaines mesures limitatives qui s’appliquent spécifiquement aux élevages porcins. Certaines de ces mesures restreignent grandement la capacité des entreprises à se moderniser et à répondre aux exigences sociétales en matière de bien-être animal.



Mesures d’atténuation des odeurs

Dans la même veine, les Éleveurs ont confié au Centre de développement du porc du Québec (CDPQ) le mandat de produire une fiche pour actualiser l’information et apporter les nuances qui s’imposent sur l’efficacité des différentes mesures d’atténuation des odeurs selon la réalité propre à chaque entreprise et en fonction des réalités d’aujourd’hui. La fiche, accessible sur les sites Internet des Éleveurs de porcs et du CDPQ, s’adresse principalement aux éleveurs, mais constitue aussi une source d’information crédible reflétant la réalité présente pour le monde municipal et la population.

Au cours de la prochaine année, les Éleveurs entendent soutenir la réalisation, par l’entremise des syndicats régionaux, d’activités de sensibilisation et d’information auprès du monde municipal. Les Éleveurs veilleront également à réviser les outils disponibles pour favoriser une amélioration continue des pratiques de gestion respectueuses de l’environnement au sein des entreprises porcines.

MISE À JOUR DE L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

Les Éleveurs de porcs du Québec ont sondé près de 200 éleveurs au printemps 2016 afin de mettre à jour le bilan socioéconomique. Ce bilan permet d'évaluer les bonnes pratiques en matière de gestion respectueuse de l'environnement, de bien-être animal, de santé et salubrité, de gestion économique et financière, de cohabitation et de relation avec les travailleurs agricoles. Le bilan socioéconomique, l'empreinte eau et l'empreinte carbone constituent les trois volets de l'analyse complète du cycle de vie de la production porcine qui a été réalisée pour la première fois en 2012 selon les normes établies par le Programme des Nations Unies pour l'environnement. Chacun des quelque 200 éleveurs qui ont participé à l'étude recevra son bilan individualisé et pourra se comparer à la moyenne des éleveurs du Québec. Les éleveurs pourront ainsi être en mesure d'identifier leurs bons coups et les pistes d'amélioration. Cet outil favorise donc l'amélioration continue des bonnes pratiques adoptées sur les entreprises porcines. Les données serviront aussi pour la mise à jour du rapport de responsabilité sociale qui sera rendu public en 2017. Au cours des prochains mois, une méthodologie raffinée sera utilisée pour la mise à jour, cette fois, des empreintes eau et carbone.

DÉPÔT DU MÉMOIRE SUR LE PROJET DE LOI 54

Les Éleveurs ont participé, le 6 octobre, à la consultation menée par la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) sur le bien-être et la protection des animaux (projet de loi 54). Devant les membres de la commission parlementaire, les représentants des Éleveurs ont exprimé l'adhésion des entreprises porcines à l'esprit du projet de loi visant la promotion du bien-être animal (BEA).

Ils ont toutefois rappelé l'importance que cette loi n'ait pas pour effet de réduire la compétitivité des entreprises en leur imposant une législation plus contraignante que leurs concurrentes américaines ou canadiennes. Les représentants ont également insisté sur la nécessité que le *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs* ne soit pas transposé intégralement dans la loi, mais serve plutôt comme document de référence afin de respecter l'évolution des connaissances scientifiques.

Dans cette perspective, et par souci de transparence, ils ont invité les membres de la CAPERN à rendre la certification AQC-BEA obligatoire dans la loi et à encadrer le processus de validation déjà existant. Sur la « BEA-conditionnalité », ils ont rappelé que le principe était louable, mais que des balises devaient être apportées afin de ne pas pénaliser les entreprises de façon indue. Ils ont également sensibilisé les membres de la commission sur le fait que des règlements en vigueur dans certaines municipalités limitent la taille des bâtiments et par conséquent la capacité des entreprises d'agrandir leurs bâtiments pour s'adapter aux nouvelles exigences en matière de bien-être animal. Enfin, ils ont insisté sur l'importance des investissements qui devront être réalisés pour moderniser les infrastructures de production et les adapter à ces nouvelles exigences et, par le fait même, sur la nécessité que l'état mette en place un programme d'appui aux investissements.

Adoption du projet de loi 54

Le 4 décembre, l'assemblée nationale a adopté à l'unanimité la *Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal*. Une première analyse indique que des préoccupations soulevées par les Éleveurs de porcs ont été prises en compte. L'une d'elles portait sur l'éventualité que les municipalités puissent adopter des règles plus restrictives que celles prévues dans la loi ou dans les codes de pratiques. Finalement, les municipalités ne disposeront pas d'un tel pouvoir.

Par ailleurs, les Éleveurs ont également insisté pour que les inspecteurs mandatés pour veiller à l'application de la loi soient tenus de respecter les mesures de biosécurité qui sont recommandées et appliquées dans le secteur porcin. La loi prévoit que le ministre de l'Agriculture du Québec pourra déterminer les règles de biosécurité à respecter lors de l'inspection d'un lieu de production animale par secteur. À ce chapitre d'ailleurs, les Éleveurs, sous l'invitation du ministre, ont fait part de leurs propositions, dont celle de remplacer le protocole pour prévenir la propagation de la diarrhée épidémique porcine du MAPAQ par la nouvelle fiche de l'Équipe québécoise de santé porcine « pour les fournisseurs de produits et services qui entrent dans les bâtiments ».

Des questions subsistent sur l'application de la loi

Il est prématuré, pour l'immédiat, de mesurer toute la portée des nouvelles exigences qui découleront de cette loi pour les éleveurs et dans quelle mesure celle-ci s'en remettra aux codes de pratiques en vigueur selon le programme de certification AQC-BEA. Des travaux sont d'ailleurs en cours en vue d'enchâsser, dans ce programme, les dispositions du nouveau code. Par ailleurs, au cours des prochains mois, des règlements seront élaborés et soumis à des consultations pour préciser certaines exigences. C'est le cas notamment des règles de biosécurité auxquelles les inspecteurs désignés par le MAPAQ seront assujettis. Bien que les Éleveurs de porcs souscrivent aux objectifs visés par le nouveau code et la loi, ils continueront de rappeler l'importance d'un appui financier de l'État pour les entreprises porcines qui devront investir pour s'adapter aux nouvelles exigences.

PROJETS D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU CODE

Les Éleveurs ont pris l'engagement d'élaborer des outils visant à accompagner les producteurs dans l'application des exigences des codes de pratiques. Dans cette perspective, les Éleveurs ont déployé des ressources financières et humaines pour participer au développement de deux projets qui sont en cours de réalisation par le Centre de développement du porc du Québec en 2015-2016.

Premier projet

Capsules vidéo sur des pratiques des 24 dernières heures avant l'envoi à l'abattoir

Ce projet a pour objectif de mettre à jour et de vulgariser l'information contenue dans les fiches existantes sur la mise à jeun, le tatouage, les quais de chargement, la manipulation des porcs et l'euthanasie. Quatre capsules vidéo seront produites sur les thèmes suivants :

- Mise à jeun
- Tatouage
- Quai de chargement et manipulation des animaux
- Euthanasie

Quatre articles dans le *Porc Québec* seront également rédigés sur ces sujets. Le projet devrait se terminer à l'été 2016. Ces capsules s'adresseront principalement aux éleveurs de porcs du Québec, mais elles pourraient être utilisées par les enseignants pour mieux expliquer les pratiques aux étudiants en agriculture.

Deuxième projet

Atelier de formation sur les mesures d'atténuation de la douleur

Les objectifs de ce projet, se terminant en 2017, sont de :

- Réaliser une revue de littérature complète sur les différents protocoles d'utilisation des produits analgésiques pouvant être utilisés lors de la castration et de la coupe de la queue ainsi que les solutions de rechange possibles à ces pratiques.
- Concevoir un outil d'aide à la décision destiné aux éleveurs expliquant les procédures et les manipulations des porcelets selon le type de produit analgésique.
- Réaliser deux séances de formation sur les différentes solutions offertes aux producteurs.

SE MOBILISER POUR LA SANTÉ

SANTÉ DES TROUPEAUX ET LUTTE CONTRE LES MALADIES

La préservation de la santé des troupeaux est un enjeu prioritaire pour améliorer la rentabilité des entreprises porcines. Les Éleveurs de porcs du Québec ont poursuivi leur collaboration avec l'Équipe québécoise de santé porcine (EQSP) tout en menant différentes actions visant à favoriser le dépistage et l'application de mesures de contrôle du syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP). Les règles en vigueur pour la traçabilité pourront s'avérer de précieuses alliées pour contrer la propagation de maladies.

CONTRER LA DEP ET LES MALADIES ÉMERGENTES

Membres de l'EQSP, les Éleveurs de porcs du Québec apportent leur soutien aux différentes actions entreprises pour contrer la propagation de la diarrhée épidémique porcine (DEP). À ce jour, il y a eu seize cas de DEP au Québec, dont le dernier a été déclaré le 7 mai 2015. La maladie a été éradiquée de tous les troupeaux depuis le 17 novembre dernier. Les facteurs de succès du Québec dans la prévention et le contrôle de la DEP sont nombreux, mais reposent d'abord sur une mobilisation exceptionnelle de tous les partenaires du secteur. En effet, les excellents résultats obtenus découlent du travail coordonné et réalisé sur le terrain par les éleveurs, les responsables des abattoirs, des centres de rassemblement et des meuneries, les transporteurs, les médecins vétérinaires, les agronomes et bien d'autres professionnels.

Communication des Éleveurs

Les Éleveurs ont participé activement aux nombreux efforts de communication pour informer les éleveurs et les partenaires, soit par :

- La transmission de plus d'une vingtaine de messages ciblés de l'EQSP, d'avril 2015 à mars 2016, par le bulletin *Flash* et le site Internet des Éleveurs de porcs du Québec.
- La diffusion d'une trentaine d'avis sur la mise à jour hebdomadaire de l'évolution des cas de DEP et du Delta coronavirus porcin aux États-Unis et au Canada préparée par les Éleveurs.
- La publication de près d'une dizaine d'articles dans le magazine *Porc Québec*.
- Plusieurs communications sur la DEP par le biais des syndicats régionaux.

Surveillance, contrôle et éradication

Dans le cadre des activités de surveillance, le Service de la mise en marché des Éleveurs de porcs appuie le coordonnateur de l'Équipe québécoise de santé porcine pour identifier et informer tous les élevages qui sont situés dans un rayon de 5 km d'un site infecté ou en lien épidémiologique avec une entreprise qui a obtenu des tests environnementaux positifs.

Par ailleurs, il importe de souligner la collaboration de La Financière agricole du Québec qui, en vertu du *Programme de fonds d'urgence relatif à la diarrhée épidémique porcine et au Delta coronavirus porcin au Québec*, offre un soutien financier de 20 000 \$ par site pour accompagner les entreprises dans leurs efforts pour éradiquer le virus.

Développement de nouveaux outils

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a aussi soutenu financièrement deux projets visant à améliorer les connaissances et l'application de mesures de biosécurité à la ferme.

Dans le cadre du projet « *Développement d'outils de formation et d'information pour mieux gérer les sites contaminés par la DEP* », le Centre de développement du porc du Québec a réalisé, avec la collaboration de l'Équipe québécoise de santé porcine et des Éleveurs de porcs, une série de 6 vidéos et de 12 fiches techniques, illustrant des pratiques essentielles à l'élimination de la DEP des sites contaminés.

Le projet « Adapter et valider des outils pour permettre l'audit et l'étalonnage des mesures de biosécurité à la ferme », réalisé par le Centre de développement du porc du Québec (CDPQ), permettra, de son côté, de rehausser la biosécurité des fermes au Québec en leur offrant un cadre qui leur permettra de se comparer entre elles. Cet outil comportera les caractéristiques suivantes :

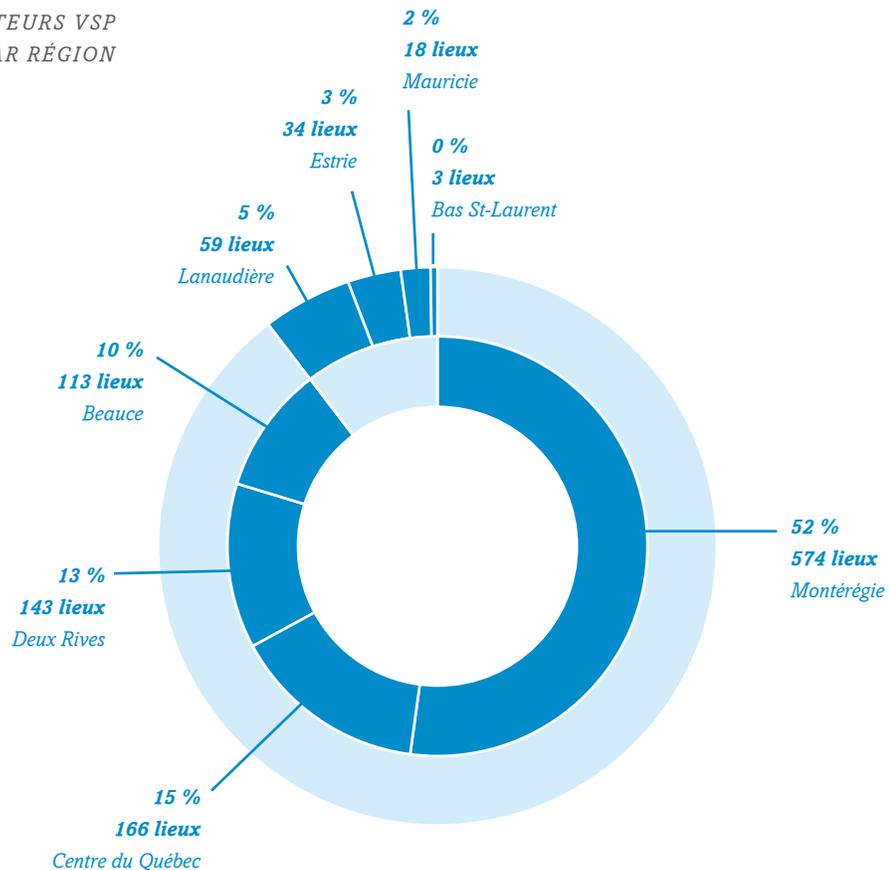
- Conforme à la norme canadienne de biosécurité.
- Complémentaire aux principes de base énoncés dans le programme d'assurance qualité canadien.
- Permettra de noter la conformité des installations et des procédures.
- Permettra de classer les entreprises auditées en catégories OR, ARGENT et BRONZE.

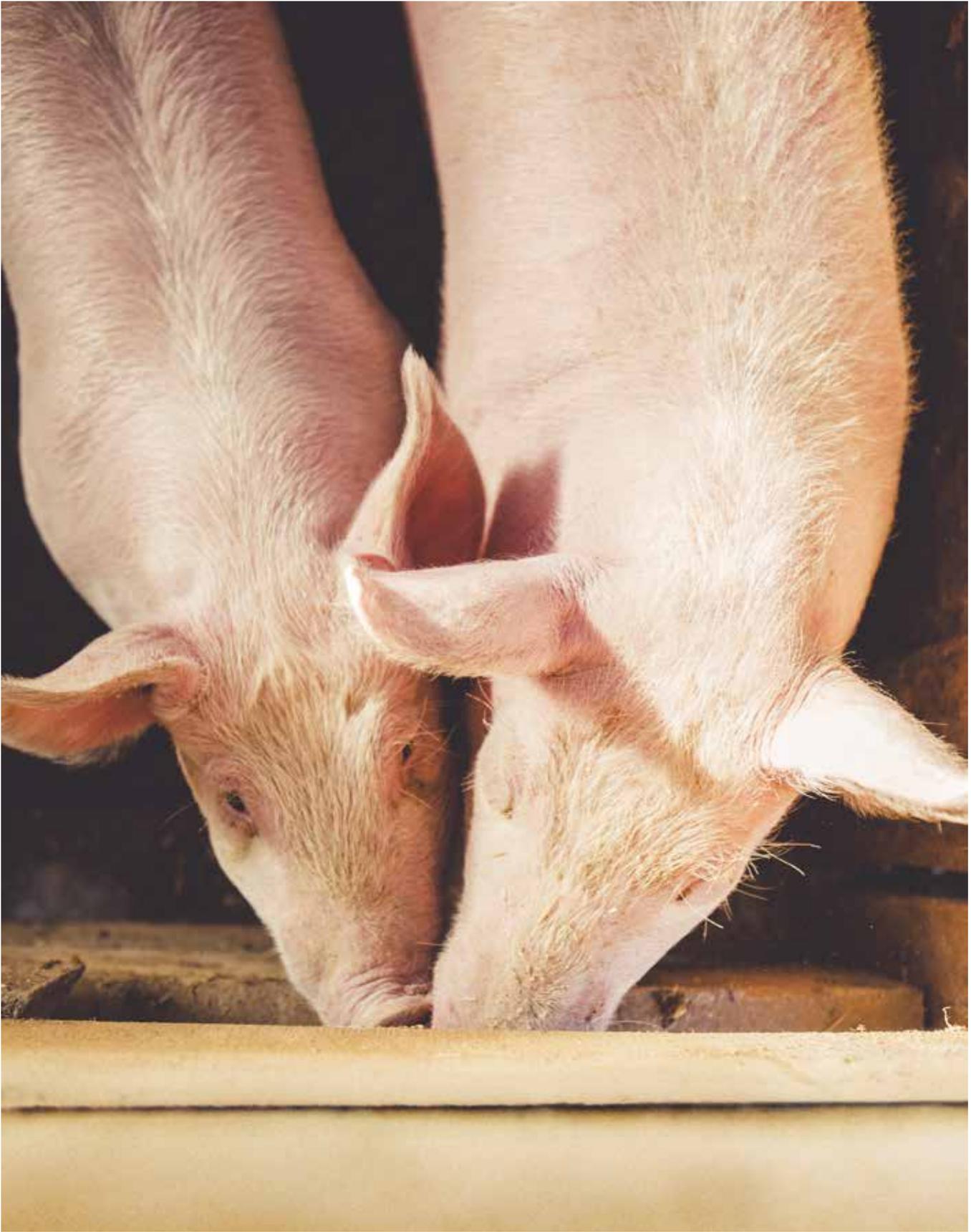
CONTRER NOTRE PRINCIPALE MALADIE ENDÉMIQUE : LE SRRP

Causant des pertes estimées à 40 millions de dollars annuellement, le syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP) demeure la principale maladie à incidence économique dans les élevages porcins du Québec. Les Éleveurs, de concert avec l'ensemble des partenaires de la filière, ont poursuivi leurs efforts pour favoriser l'adhésion des éleveurs à la veille sanitaire provinciale (VSP).

Lancée en août 2014, la veille sanitaire provinciale compte des adhérents sur l'ensemble du territoire québécois. Toutes les régions de notre organisation y sont représentées.

UTILISATEURS VSP
LIEUX PAR RÉGION





L'inscription à la VSP se fait auprès du Service de la mise en marché des Éleveurs. Une fois l'inscription complétée, l'information nominative des éleveurs est transférée au Centre de développement du porc du Québec (CDPQ). Celui-ci compile l'information sur le statut sanitaire du lieu d'élevage et la rend accessible à la Faculté de médecine vétérinaire pour fins d'analyse et de recherche.

L'information obtenue de la VSP permet d'obtenir une bonne évaluation du risque sanitaire en début d'un projet de contrôle du SRRP et permet de mesurer le progrès des efforts collectifs de contrôle de cette maladie.

Au cours de la dernière année, des efforts importants ont été consacrés pour des mesures telles que :

- Optimisation et promotion des outils de VSP.
- Aide pour faciliter le séquençage du virus SRRP en lien avec la VSP.
- Soutien pour des mesures de contrôle et la filtration d'air en lien avec les différents pathogènes et particulièrement le SRRP.
- Aide à la saisie des statuts sanitaires, de la production de rapport de zone et coordination des activités de contrôle SRRP.

Activités de contrôle du SRRP

L'objectif des mesures de contrôle est de réduire, voire éliminer la circulation des souches sauvages du virus du SRRP à l'intérieur et entre les lieux de production. La plupart des stratégies de contrôle du SRRP doivent être mises en œuvre directement par les éleveurs de concert avec leur vétérinaire praticien sur les lieux de production alors que d'autres stratégies doivent être envisagées collectivement.

Dans le cadre des activités de contrôle du SRRP, le travail de collaboration entre les Éleveurs de porcs du Québec, le CDPQ et des éleveurs en région a mené jusqu'ici à la formation de cinq groupes de contrôle local et d'éradication (CLÉ) du SRRP, soit en Estrie, en Montérégie, à Bécancour, à Saint-Patrice et à Saint-Narcisse. Ces deux derniers groupes se sont regroupés avec l'ajout d'autres éleveurs, pour former la CLÉ Beaurivage. Deux autres groupes se sont formés en 2015, soit la CLÉ Lanaudière et le Réseau santé Montérégie. Pour appuyer cette approche de contrôle, les Éleveurs appuient financièrement ces initiatives collectives afin d'accompagner les groupes existants et susciter l'émergence de nouveaux groupes.

Géopositionnement et veille sanitaire provinciale

Pour favoriser les activités de surveillance et de contrôle des virus, l'information sur le géopositionnement des sites de production et les données de la veille sanitaire ont permis d'établir le portrait actuel au Québec.

On retrouve 4 537 bâtiments porcins à 2 703 adresses différentes (lieux). Le nombre de lieux inscrits à la veille sanitaire provinciale est de 1 109. Cela représente 41 % de tous les lieux où l'on retrouve des porcs. Ce taux d'adhésion nous permet de constater que les éleveurs de porcs du Québec désirent un changement réel dans la lutte contre le SRRP.

	AU TOTAL		POUR LES 4 TYPES DE BÂTIMENTS MATERNITÉ *	
	Inscrits	Non-inscrits	Inscrits	Non-inscrits
Veille sanitaire SRRP (VSP)				
Nombre de bâtiments	1 843	2 694	300	650
Nombre de lieux	1 109 (41 %)	1 594	249 (31 %)	550

*Bâtiments porcins identifiés comme : maternité, maternité et engraissement, maternité et pouponnière, engraissement-maternité-pouponnière.

*POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA
TRAÇABILITÉ*

Le règlement fédéral sur l'identification et la traçabilité des porcs est en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2014. L'objectif du règlement est de circonscrire le plus rapidement possible la propagation d'une maladie à déclaration obligatoire qui aurait comme conséquence la fermeture des frontières jusqu'à ce que le Canada démontre qu'il est en mesure de gérer efficacement la situation.

Au cours de 2015, les Éleveurs de porcs ont poursuivi leurs efforts afin d'accompagner les producteurs et intervenants dans la mise en œuvre de la traçabilité. Par le Service de la mise en marché, les Éleveurs fournissent un service d'accompagnement pour s'assurer que les producteurs soient bien informés des règles en vigueur et des actions à prendre pour s'y conformer. Des outils d'information sont également disponibles sur le site Internet des Éleveurs pour faciliter la mise en œuvre de la traçabilité, comme des capsules vidéo traitant des questions suivantes :

- Qu'est-ce que la traçabilité porcine?
- Quelles sont les obligations des éleveurs?
- Quel identifiant ou outil doit-on utiliser selon le type d'animal?

Au début février 2016, plus de 2 660 sites ont déclaré des déplacements, ce qui représente une augmentation de 13 % par rapport à l'année dernière. Les Éleveurs de porcs ont également réalisé plus de 500 commandes d'étiquettes en 2015 pour répondre aux besoins des entreprises.

Le succès de ce programme repose sur la participation de tous les éleveurs et intervenants du Québec. Les Éleveurs poursuivent leur travail pour s'assurer de la connaissance, de la compréhension et de l'application des règles en vigueur. Par ailleurs, quelques difficultés d'application du règlement ont été identifiées. Pour y remédier, les Éleveurs ont notamment participé à la consultation publique tenue en juin 2015 par l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Les positions défendues par les Éleveurs de porcs lors de la consultation sont les suivantes :

- Les éleveurs devraient être exemptés de la nécessité de conserver un registre à la ferme pour une durée de cinq ans compte tenu qu'ils doivent déclarer les déplacements de porcs dans la base de données nationale PorcTracé et que ces données sont sauvegardées quotidiennement par le Conseil canadien du porc.
- Le terme « animal sailli » devrait être remplacé par « animal reproducteur » afin d'y exclure les cochettes saillies. La définition d'un animal reproducteur devrait signifier, pour la femelle, une truie ayant mise bas, et pour le mâle, un verrat en production à la suite de son introduction dans un troupeau reproducteur ou une maternité. Par conséquent, les cochettes saillies n'auront pas besoin d'être identifiées individuellement lorsqu'elles seront déplacées.
- Selon le règlement, une ferme est définie comme suit : « tout terrain, tout bâtiment ou autre ouvrage érigé sur un terrain, qui est sous une seule direction, et qui sert à la sélection ou à l'élevage des animaux, à l'exclusion d'un centre d'insémination artificielle ». Il est important d'ajouter à cette définition « toute ferme expérimentale » et « les centres d'insémination ».
- Selon le règlement, « lorsqu'un cadavre de porc ou une partie de cadavre de porc sont transportés d'une installation à une autre, l'exploitant de l'installation d'expédition et celui de l'installation de réception doivent déclarer le déplacement ». Il est recommandé que les fermes porcines soient exemptées de cette déclaration, car les éleveurs ne savent pas quand les compagnies d'équarrissage collectent les cadavres. Il est d'autant plus difficile pour un éleveur possédant plusieurs sites de déclarer un déplacement dans ces cas. Seuls les équarrisseurs devraient être tenus de déclarer ces déplacements.
- Selon cet article, « nul ne peut transporter un porc qui n'est pas identifié ». Les transporteurs ne devraient pas avoir la responsabilité de s'assurer que tous les animaux sont bien identifiés avant le chargement.

Pour l'instant, aucune modification n'a été apportée au règlement. Des modifications devraient être apportées au règlement sur la traçabilité d'ici la fin 2016.

*USAGE JUDICIEUX DES ANTIBIOTIQUES :
MONITORAGE ET SENSIBILISATION*

En 2014, les partenaires de la filière porcine se sont entendus sur les moyens à mettre en place afin de bien orienter les actions visant un usage judicieux des antibiotiques dans les élevages. À cet effet, les Éleveurs ont demandé à la Chaire de recherche en salubrité des viandes de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal d'élaborer les deux projets ci-dessous, qui cadrent avec la planification stratégique de la filière porcine québécoise 2015-2020.

Développement d'un système d'entrée de données informatisées pour le monitoring de l'utilisation des antibiotiques chez le porc en engraissement au Québec

Ce projet a pour objectif d'élaborer un système d'entrée de données informatisées pour le monitoring des antibiotiques sur les fermes porcines. L'outil est actuellement en cours de développement. Un projet pilote (automne 2016 jusqu'à l'été 2017) sera lancé auprès de 110 fermes québécoises afin d'évaluer son application à la ferme. L'outil conçu devra être simple, durable et permettre année après année aux éleveurs de s'évaluer, de se comparer aux autres élevages et éventuellement de modifier leurs pratiques sur l'usage des antibiotiques à la ferme. Ce projet est mené par la Chaire de recherche en salubrité des viandes (CRSV) qui consulte régulièrement plusieurs intervenants de la filière porcine québécoise comme le Centre de développement du porc du Québec et l'Association des vétérinaires en industrie animale (AVIA). Ce projet est financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et des Aliments du Québec (MAPAQ) et les Éleveurs de porcs du Québec.

Programme d'information et de formation sur l'usage judicieux des antibiotiques chez le porc
Ce deuxième projet, aussi financé par le MAPAQ et les Éleveurs de porcs du Québec, a pour objectif de bâtir un atelier de formation sur l'usage judicieux des antibiotiques pour les éleveurs et les intervenants. Cet atelier comportera une section théorique d'une heure sur les notions de base liées à l'utilisation judicieuse des antibiotiques :

- L'importance de l'antibiorésistance.
- L'évolution de l'usage des antibiotiques dans les autres pays et la situation au Québec.
- Les classes d'antibiotiques et leur importance.
- Les pratiques de gestion sanitaire qui diminuent le recours à l'utilisation d'antibiotiques.
- Les stratégies de rechange à l'usage des antibiotiques.

L'atelier comportera également une section plus pratique où les éleveurs et les intervenants seront appelés à discuter des classes d'antibiotiques utilisés couramment, des pratiques de gestion sanitaire et des stratégies de rechange aux antibiotiques.

Le contenu des formations est préparé en collaboration avec les principaux intervenants de la filière (AVIA, AQINAC, Éleveurs de porcs du Québec, CRSV) pour l'usage des antibiotiques, dont les vétérinaires praticiens en industrie porcine, ce qui permet d'avoir un message ciblé et pratique.

Un comité de vétérinaires praticiens accompagne la Chaire de recherche dans l'élaboration de ce projet. Ces vétérinaires seront également présents lors des ateliers de formation pour guider les éleveurs et les intervenants dans la section pratique. Les ateliers auront lieu à l'automne 2016 ou l'hiver 2017.

Des capsules vidéo seront également élaborées afin de sensibiliser les éleveurs et les intervenants sur les sujets suivants :

- Problématique de l'antibiorésistance et tendances en Europe.
- Classes des antibiotiques.
- Stratégies de rechange aux antibiotiques.
- L'expérience d'un éleveur expliquant les stratégies mises en œuvre dans son élevage pour réduire l'usage des antibiotiques.



Promotion des projets

Enfin, pour appuyer les projets, la CRSV, à la demande des Éleveurs de porcs du Québec, a publié trois articles dans le *Porc Québec* pour sensibiliser le secteur sur l'usage judicieux des antibiotiques :

- Avril 2015 : Antibiorésistance et politique de réduction des antibiotiques
- Juin 2015 : Que signifie un usage judicieux des antibiotiques?
- Septembre 2015 : Quizz sur l'usage judicieux des antibiotiques

RÉVISION DES PROGRAMMES AQC ET BEA

Les programmes de certification Assurance de la qualité canadienne (AQC^{MD}) et *Bien-être animal* (BEA^{MC}), élaborés sous l'égide du Conseil canadien du porc (CCP), en 1998 et 2005 respectivement, visent à répondre aux demandes des marchés en matière de transparence sur les pratiques de production utilisées dans les élevages. Après plus de 15 ans d'application, ces programmes doivent être revus. Le CCP a entrepris en 2014 un énorme chantier de révision de ces deux programmes. Trois groupes de révision ont été formés par le CCP :

- Groupe de gestion
- Groupe de travail technique salubrité des aliments
- Groupe de travail technique bien-être animal

Au cours de 2015, les Éleveurs de porcs du Québec ont démontré un leadership dans la révision des programmes à la ferme AQC^{MD} et BEA^{MC}. Ils ont participé à toutes les rencontres des groupes de révision du CCP et ont défendu les intérêts de tous les éleveurs. Un employé de l'organisation et un éleveur ont siégé au sein de chacun des groupes de révision. Au total, ces derniers ont participé à sept rencontres en personne et à plus de quinze conférences téléphoniques.

Au terme de la révision, un nouveau manuel simplifié du producteur sera produit. Les nouvelles exigences de bien-être animal, telles que stipulées dans le *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs*, adopté en mars 2014, seront incluses dans le programme révisé « Bien-être animal ». Les programmes révisés seront renommés au cours de 2016 et regroupés sous une nouvelle bannière soit *L'Excellence du porc canadien*.

Un projet pilote en 2016

En 2016, un projet pilote aura lieu sur les fermes porcines canadiennes afin d'évaluer l'application des programmes, la mise en œuvre et le processus de validation. Au terme de ce projet pilote, les résultats et les commentaires reçus par les éleveurs ayant participé au projet permettront d'améliorer les programmes révisés. En 2017, les programmes révisés de *L'Excellence du porc canadien* seront implantés sur les fermes. Les Éleveurs de porcs du Québec auront un rôle important à exercer pour sensibiliser les éleveurs sur les exigences de ces programmes révisés. La première validation à *L'Excellence du porc canadien* aura lieu en 2018. Ainsi, les fermes porcines québécoises où une validation complète est prévue en 2018 devront adhérer à ces programmes révisés. La mise en œuvre complète prendra trois ans, soit le temps requis pour compléter le cycle des validations.

LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT POUR RELEVER LES DÉFIS

Les Éleveurs de porcs du Québec poursuivent leurs efforts en matière de recherche et développement afin d'appuyer les entreprises à faire face aux nombreux défis qu'elles doivent relever. Les projets, dans lesquels l'organisation investit, visent à favoriser l'adaptation des pratiques de production des entreprises afin d'améliorer la rentabilité des élevages et répondre aux demandes du marché et aux exigences sociétales. En excluant la contribution à Swine Innovation Porc, 325 000 \$ sont directement investis dans divers projets, se traduisant par un investissement annuel moyen de 1,6 million de dollars, incluant la contribution financière de l'État et d'autres partenaires.

Appui de comités

Pour atteindre cet objectif, des investissements et des engagements sont réalisés par les Éleveurs de porcs auprès d'une dizaine de comités de gestion et de conseils d'administration d'organismes œuvrant dans le domaine de la recherche. Les investissements et les engagements sont évalués et choisis afin de maximiser, pour chaque dollar investi, les retombées pour les éleveurs.

Une partie des investissements des Éleveurs sont réalisés dans des projets, à court et moyen terme et à échéance fixe, en lien avec les priorités des Éleveurs de porcs. Au cours de la dernière année, les thèmes prioritaires de ces projets ont été de :

- Favoriser la santé et la biosécurité des élevages.
- Faciliter l'adaptation des entreprises aux nouvelles normes en matière de bien-être animal.
- Améliorer la rentabilité des élevages, notamment par la réduction des coûts d'alimentation.
- Poursuivre les efforts visant l'amélioration de la qualité et la salubrité du produit particulièrement à l'égard de l'utilisation judicieuse des antibiotiques.

Appui de chaires

Les investissements des Éleveurs en matière de recherche et développement soutiennent aussi le développement d'expertise au sein du secteur par des implications dans différentes chaires et organismes.

Renouvellement de la Chaire industrielle du CRSNG en salubrité des viandes

L'entente de cinq ans avec la Chaire industrielle du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) en salubrité des viandes de l'Université de Montréal est venue à échéance en 2015. Les Éleveurs ont offert leur soutien à la demande du renouvellement de la chaire en accordant une aide annuelle de 50 000 \$ pour les cinq prochaines années. La demande de renouvellement a été acceptée par la Chaire industrielle, ce qui permettra à la chaire de poursuivre ses travaux novateurs, notamment sur l'équilibre digestif chez le porc et la recherche de solutions de rechange à l'utilisation des antibiotiques.

Chaire de recherche sur l'alimentation des porcs et des volailles dans une perspective de développement durable

Établie à l'Université Laval, cette chaire vise à proposer de nouvelles stratégies d'alimentation à moindre coût et à réduire les apports en azote et en phosphore afin de réduire l'impact sur l'environnement. Les Éleveurs de porcs offrent leur appui financier au démarrage de cette chaire qui traite d'un thème d'une grande importance pour le secteur. Les partenaires de la chaire sont toujours en attente d'une réponse officielle de la part du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec à l'égard d'une participation financière du ministère. L'investissement des Éleveurs de porcs correspond à 50 000 \$ annuellement pour cinq ans. Le démarrage de la chaire est prévu en 2016.

Chaire nationale pour le bien-être porcin

Les Éleveurs de porcs appuient le développement, à l'échelle canadienne, de cette Chaire nationale pour le bien-être porcin regroupant toutes les organisations provinciales de même que les secteurs de la transformation et de la distribution. Située au *Prairie Swine Center*, en Saskatchewan, cette chaire vise à conseiller et soutenir le secteur face aux nombreux changements à venir en matière de bien-être animal. La chaire est actuellement en démarrage et le *Prairie Swine Center* s'affaire à mettre en place la structure qui permettra le meilleur retour sur l'investissement pour les partenaires. Les Éleveurs accordent un soutien financier de 25 000 \$ par an pour 5 ans.



Swine Innovation Porc

Swine Innovation Porc a été mis sur pied par les producteurs de porcs canadiens afin d'établir une approche collective en recherche et ainsi optimiser l'investissement. La contribution financière des Éleveurs de porcs, en partenariat avec les autres provinces canadiennes, permet d'appuyer différents projets de recherche et de développement. Cette contribution correspond à 2,5 cents par porc, soit quelque 180 000 \$, en 2015, sur un budget annuel de près de 3 225 000 \$ de Swine Innovation Porc. Rappelons que dans le cadre du programme des grappes agroscientifiques de « Cultivons l'avenir 2 », Swine Innovation Porc dispose d'une enveloppe budgétaire de 17 millions \$ pour la période 2013-2018. Les deux tiers de cette enveloppe proviennent du gouvernement fédéral.

FORUM DE LA FILIÈRE EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

La filière porcine évolue dans un environnement hautement compétitif et doit s'adapter aux demandes changeantes des marchés. Afin de maintenir sa capacité concurrentielle et développer ses marchés, la filière doit, de façon concertée, investir en R&D et innover continuellement.

Dans le but d'améliorer la collaboration entre les différents intervenants impliqués en R&D et maximiser les retombées positives pour le secteur, les Éleveurs appuient la tenue d'un forum rassemblant tous les acteurs de la filière engagés en R&D. La tenue de ce forum s'inscrit dans le cadre du troisième axe du plan stratégique 2015-2020 : « Innover et relever les défis technologiques ».

- Les objectifs de ce forum, qui se tiendra à l'automne 2016, sont :
 - Cibler les priorités de recherche sur des enjeux qui vont améliorer la compétitivité de la production et de l'industrie.
 - Favoriser les échanges au sein de la filière afin d'établir les priorités de R&D.
 - Améliorer le transfert technologique aux éleveurs.
 - Accroître le partenariat, le maillage et la communication entre les différentes organisations impliquées en R&D – Mieux utiliser les sources de financement en décroissance.
 - Assurer le développement de la relève et le maintien de l'expertise au Québec.
 - Obtenir des gouvernements un appui financier en R&D de la filière.

RENFORCER LA VIE ASSOCIATIVE



ADOPTION D'UN PLAN DE MOBILISATION

En février 2015, les Éleveurs de porcs ont tenu trois rencontres de type focus-groupes pour connaître ce que les producteurs pensent de l'organisation. Les Éleveurs voulaient ainsi renforcer le lien avec leurs membres et favoriser une plus grande participation aux diverses activités des syndicats régionaux ou des Éleveurs. La clientèle conviée à ces rencontres était notamment composée d'éleveurs qui ne participent habituellement pas à ces activités et qui élèvent sur une base forfaitaire ou pour leur propre compte ou encore des jeunes qui viennent de s'établir. Il est pertinent de noter que trois des trente éleveurs rencontrés dans le cadre des focus-groupes sont maintenant impliqués au sein de leur syndicat régional.

Forts des constats qui sont ressortis de ces trois rencontres, les membres du conseil d'administration des Éleveurs ont adopté le plan de mobilisation proposé par le comité vie associative. Ce plan englobe quatorze actions qui seront progressivement mises en place par les syndicats régionaux et les Éleveurs. Une rencontre a été tenue avec les membres du conseil d'administration des syndicats régionaux pour leur présenter ce plan et obtenir leur adhésion. Les Éleveurs ont été invités à partager le résultat de ce travail lors d'une rencontre des responsables en communication et vie syndicale des Fédérations spécialisées affiliées à l'UPA. On présente ci-dessous quelques actions qui découlent de ce plan.

1) Mieux comprendre le fonctionnement de l'organisation

Quatre entrevues seront réalisées avec un éleveur membre du conseil d'administration de son syndicat, un membre d'un comité consultatif, un délégué aux assemblées des Éleveurs et un éleveur qui participe aux activités régionales sans être impliqués dans l'organisation. À travers ces quatre entrevues, nous traiterons notamment du cheminement des résolutions, du rôle des comités consultatifs et des syndicats régionaux. Les numéros de décembre et d'avril de la revue *Porc Québec* présentent les deux premières entrevues.

2) Des rencontres plus conviviales et rassembleuses

La lourdeur des procédures inhérentes aux assemblées générales est ressortie comme l'un des freins à la participation des éleveurs aux assemblées. Les syndicats régionaux ont revu la formule en misant notamment sur un allègement des procédures afin de laisser plus de temps pour les discussions et pour permettre l'ajout de conférenciers sur des sujets de prédilection pour les éleveurs de leur régions. Au-delà des assemblées générales, les syndicats ont tenu des rencontres sous différentes formes (souper conférence, 5 à 7, journée de réflexion) afin de répondre aux besoins de leurs membres. Les efforts des syndicats portent fruit. Une progression de la participation a été constatée lors des assemblées régionales tenues au printemps 2016.



Les syndicats régionaux planifient des activités pour joindre les éleveurs comme en témoigne l'événement organisé par les Éleveurs de porcs des Deux Rives. La contribution des anciens et nouveaux administrateurs a été soulignée, notamment celle d'anciens présidents : à l'avant, René Turcotte, André Fortin (Françoise Fortin absente), Charles Proulx, Alain Martel (pour son père Normand Martel), Roland Morneau, Raymond Bouchard, Laurent Pilote, David Boissonneault (ancien président du syndicat) et le président actuel, Normand Martineau.

3) Partager l'information

Au terme de chacune des réunions du conseil d'administration, un appel conférence est tenu avec les secrétaires des syndicats régionaux afin de faire le point sur les orientations prises et sur les enjeux qui ont fait l'objet de discussions. Les secrétaires sont ainsi mieux outillés pour accompagner les élus des syndicats régionaux dans leur réflexion. De même, dans la plupart des cas, un rapport sommaire des orientations du conseil d'administration est transmis aux administrateurs des syndicats régionaux.

Au cours de la dernière année, près de soixante numéros de notre bulletin d'information électronique *Flash* a été transmis aux 1 280 abonnés, dont 880 (69 %) sont des éleveurs de porcs. Tous les éleveurs pour lesquels nous détenons l'adresse courriel sont inscrits à ce bulletin électronique, dont le taux d'ouverture (51 %) est nettement plus élevé que le taux d'ouverture moyen d'une infolettre qui se situe à 29 %.

Enfin, publié quatre fois par année, le magazine *Porc Québec* s'avère également un précieux outil de communication avec les éleveurs. Afin de veiller à ce que son contenu réponde le plus possible aux attentes de ceux-ci, les éleveurs ont mis en place, il y a deux ans, un comité de rédaction composé des éleveurs membres du comité vie associative et de deux professionnels du secteur, en l'occurrence, Dre Martine Denicourt, et Mme Nathalie Parent-Legault, consultante en régie d'élevage. L'ajout de contenu portant sur l'actualité porcine ailleurs dans le monde, notamment en Europe et aux États-Unis, ainsi que l'accès au magazine sur une plateforme numérique moderne figurent au cœur des priorités pour 2016.

UNE POLITIQUE DE PERFECTIONNEMENT DES CONNAISSANCES DES ÉLUS

Mise à jour il y a deux ans, la politique de perfectionnement des connaissances des élus permet aux élus d'acquérir des connaissances très utiles dans l'exercice de leurs fonctions au sein des Éleveurs. Au cours de la dernière année, deux activités spécifiques de formations ont été réalisées avec les membres du conseil d'administration des Éleveurs. La première a été tenue au printemps 2015 et avait pour but d'outiller les élus dans leurs relations avec les médias. La seconde a été menée à l'automne 2015 et visait à familiariser les élus avec les stratégies à élaborer pour optimiser la communication de leurs messages lors de leurs rencontres avec des élus fédéraux, provinciaux et municipaux.



Par ailleurs, en début d'année 2015, les Éleveurs ont convié les nouveaux élus régionaux (administrateurs, délégués et membres de comités de mise en marché) à une session de formation de deux jours. Celle-ci avait pour objectif de veiller à ce que ces derniers aient une bonne connaissance du fonctionnement de l'organisation et fassent le point sur les différents enjeux prioritaires de l'organisation. Neuf éleveurs ont participé à cette formation. Enfin, les responsables des différents dossiers pilotés par les Éleveurs participent à l'occasion aux rencontres des membres des conseils d'administration des syndicats régionaux.

FORMATION DES ÉLEVEURS

La formation continue et le développement des compétences des éleveurs face aux changements techniques et technologiques sont également des enjeux prioritaires. À la suite d'une analyse des besoins de formation, réalisée l'an dernier, quatre grandes thématiques de formation ont été retenues : la prise de décision d'affaires, la gestion des ressources humaines, la supervision d'une équipe ainsi que la planification et l'exécution du processus de production. Parmi ces thèmes, deux priorités ont été choisies : définition d'une stratégie globale de formation d'entreprise et la résolution de problème par l'observation.

Afin d'élaborer et d'offrir des formations, les Éleveurs, accompagnés d'AGRIcarrières, ont obtenu une aide financière de la Commission des partenaires de marché du travail (CPMT). Les formations sont présentement en développement et seront offertes à l'automne 2016 et à l'hiver 2017. Au cours des prochains mois, elles seront offertes à l'ensemble des éleveurs.

MODE DE VOTATION ÉLECTRONIQUE

Lors de l'AGA 2015, les règlements généraux des Éleveurs ont été modifiés afin de stipuler que dorénavant le vote des délégués sur les résolutions débattues en assemblées générales se feraient à l'aide d'une télécommande remise à chaque délégué. Outre d'offrir aux délégués un environnement leur permettant d'exprimer plus discrètement leur opinion, ce nouveau mode de votation permet de connaître rapidement la position des délégués.

RÉVISER LA STRUCTURE



UNE STRUCTURE RENOUVELÉE

Lors de l'assemblée générale annuelle 2015, les délégués ont adopté un projet de refonte des règlements généraux des Éleveurs de porcs du Québec. Par ailleurs, en tant qu'office ayant pour mandat de veiller à l'administration du plan conjoint, les Éleveurs sont également assujettis à des règles de régie internes devant être approuvées par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. En novembre 2015, le conseil d'administration des Éleveurs a soumis un projet de refonte des règles de régie internes à la Régie afin de s'assurer d'une concordance entre celles-ci et les règlements généraux des Éleveurs. Dans une décision rendue en janvier 2016, la Régie a confirmé la refonte des règles de régie interne.

VERS UNE ENTENTE DE SERVICE STANDARDISÉE EN RÉGION

Les ententes de service entre les syndicats régionaux et les fédérations régionales diffèrent d'une région à l'autre. Ces ententes stipulent les conditions quant à l'utilisation par les syndicats des employés de leur fédération régionale respective pour les différents travaux de secrétariat. Au cours de la dernière année, l'UPA, de concert avec les producteurs de lait du Québec, a élaboré un projet d'entente qui permet notamment de standardiser les règles et les façons de faire d'une région à l'autre. Les Éleveurs ont suivi de près l'évolution de ces travaux.

RELÈVE AU SEIN DES C.A.

Avec le remaniement de l'organisation, le nombre de membres du conseil d'administration des Éleveurs de porcs est passé de seize à onze. Cela s'est traduit par une plus grande sollicitation des élus en fonction pour assurer la représentation des Éleveurs au sein des différentes tables de travail. Par ailleurs, la diminution du nombre d'entreprises et l'ampleur de la tâche posent un défi quant au recrutement d'éleveurs prêts à s'engager pour représenter leur région au sein du conseil d'administration. Les Éleveurs sont d'avis qu'il serait difficilement envisageable de réduire davantage le nombre de membres du conseil. Dans cette perspective, il importe de poursuivre la réflexion en portant notamment une attention particulière au recrutement de relève au sein des conseils d'administration des syndicats régionaux.

GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES

ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE ET PLAN DE FINANCEMENT

Les Éleveurs de porcs du Québec ont complété la première année de leur plan de financement quinquennal 2015-2020, adopté lors de l'assemblée générale annuelle 2014. Ce plan prévoyait notamment la transition vers une contribution sur la base des kilogrammes à partir de 2015 et une augmentation des contributions au plan conjoint de 0,08 \$ du 100 kg pour les porcs d'abattage. Les contributions sur les truies et verrats sont demeurées par tête, mais ont été augmentées de 0,58 \$ par tête en 2015.

Rappelons aussi que le plan de financement prévoit le maintien d'un fonds de roulement qui permet une gestion efficace et optimale de l'organisation et traduit la volonté de maintenir des surplus accumulés variant entre 9 millions et 9,5 millions de dollars.

En novembre 2015, le conseil d'administration des Éleveurs, constatant que les surplus accumulés anticipés, pour l'exercice se terminant le 26 décembre 2015, se profilait au-delà du plafond de 9,5 millions de dollars, a décidé de maintenir le statu quo pour les contributions. Le conseil d'administration a donc convenu de ne pas recommander la hausse des contributions pour 2017. L'an dernier, le conseil d'administration avait aussi décidé de ne pas recommander la hausse des contributions prévue pour 2016.

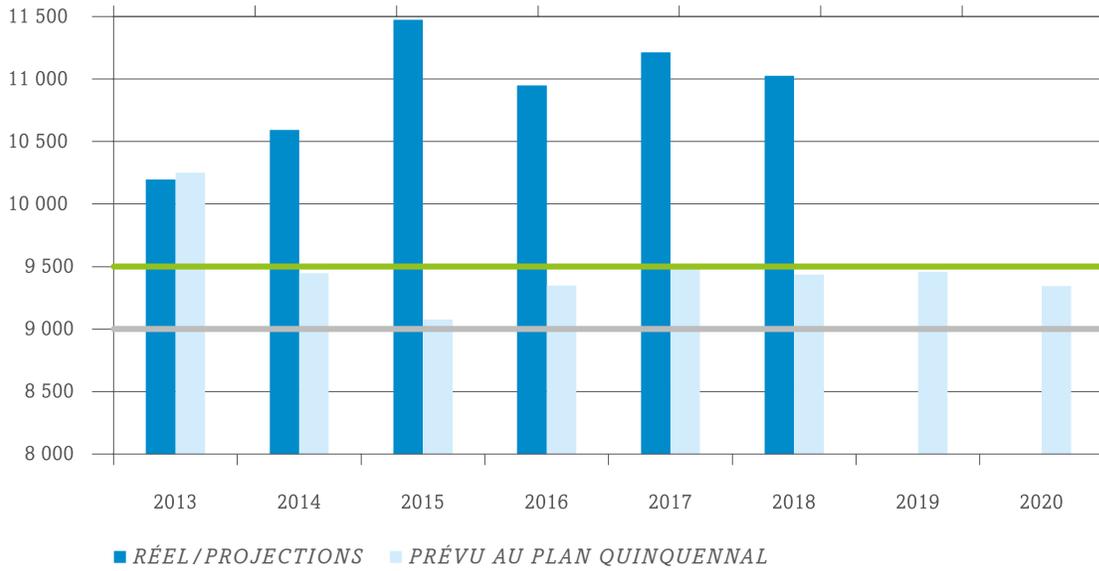
Orientations pour les surplus

Au-delà d'annuler la hausse prévue pour 2017, les membres du conseil d'administration ont convenu des orientations suivantes quant à l'utilisation des surplus excédentaires, soit :

- L'implantation d'un logiciel d'intelligence d'affaires et le développement des outils d'aide à la décision.
- L'accélération des projets des technologies de l'information représentant des occasions pour les éleveurs (multiententes, APPORC, SGRM, simulation de la gestion équilibrée de la production).
- La mise en œuvre du plan stratégique, entre autres choses, en valorisant le produit et la profession et en accélérant les investissements en santé.
- Le développement d'un plan sur trois ans (2016-2018), comportant le réinvestissement d'une partie des surplus excédentaires dans des projets et secteurs ayant des retombées positives, directes et rapides pour les entreprises des éleveurs, notamment en matière :
 - de santé, bien-être animal et recherche & développement;
 - de veille sanitaire (SRRP);
 - d'élaboration d'outils de gestion de l'information sur les fermes.

ÉVOLUTION DES SURPLUS ACCUMULÉS

MILLIERS
DE DOLLARS



LE PLAN DE FINANCEMENT PRÉVOIT LE MAINTIEN DES SURPLUS ENTRE 9 MILLIONS DE DOLLARS ET 9,5 MILLIONS DE DOLLARS.



FINANCEMENT – LES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

CONTRIBUTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2015

PORCS D'ABATTAGE (MOINS DE 65 KG)	PORCS D'ABATTAGE (65 KG ET PLUS)		TRUIES ET VERRATS
<i>MISE EN MARCHÉ</i>	<i>MISE EN MARCHÉ</i>	<i>PLAN CONJOINT</i>	<i>PLAN CONJOINT</i>
0,30 \$ / 100 kg	0,30 \$ / 100 kg	1,23 \$ / 100 kg	8,97 \$ / tête
Administration 0,30 \$ ▼	Administration 0,30 \$ ▼	Administration et programmes 0,81464 / 100 kg	Administration et programmes 8,7296 / tête
<i>PAIEMENTS</i>	<i>PAIEMENTS</i>	UPA 0,14036 / tête	UPA 0,14036 / tête
<i>RÉCLAMATIONS</i>	<i>RÉCLAMATIONS</i>	UPA Valorisation 0,005 / tête	CDPQ 0,10 / tête Max : 600 000 \$
<i>DÉVELOPPEMENT ET SUPPORT INFORMATIQUE</i>	<i>DÉVELOPPEMENT ET SUPPORT INFORMATIQUE</i>	CCP 0,145 / tête	
<i>SERVICES AUX ÉLEVEURS DE PORCS</i>	<i>SERVICES AUX ÉLEVEURS DE PORCS</i>	CDPQ 0,10 / tête Max : 600 000 \$	
		Swine Innovation Porc 0,025 / tête via Porcima inc.	
Total: 0,30 \$ / 100 kg	Total : 1,53 \$ / 100 kg		Total : 8,97 \$ / tête

CERTIFICATS D'ABATTAGES À L'HEURE DU NUMÉRIQUE

Les Éleveurs de porcs du Québec ont mis en service, en mai 2015, un outil facilitant la réception des certificats d'abattage en format PDF pour les éleveurs. Depuis, plusieurs producteurs et agents ont emboîté le pas, si bien qu'en février 2016, le conseil d'administration entérinait la recommandation de cesser les envois postaux des certificats d'abattage à partir du 1^{er} juin 2016. Il s'agit d'un virage innovateur en lien avec les démarches de responsabilité sociale et d'amélioration des processus.

Deux options s'offrent aux éleveurs et aux agents :

- Recevoir un avis de disponibilité du certificat sur le site des Éleveurs.
- Recevoir les certificats en fichier PDF par courriel.

Au 1^{er} juin, les usagers qui n'ont pas fourni leur adresse courriel pour la réception électronique des certificats devront les récupérer sur le site des Éleveurs. En cours d'année, l'organisation mettra à la disposition des éleveurs une capsule d'information pour les accompagner dans l'archivage électronique des documents.

Conscients que certains éleveurs peuvent éprouver des difficultés techniques, les Éleveurs de porcs continueront d'acheminer des certificats par courrier jusqu'au 31 décembre 2016. Les éleveurs concernés doivent cependant remplir le formulaire d'exclusion qui leur a été acheminé par courrier et le retourner à l'organisation.

Au cours de l'été 2016, les Éleveurs de porcs analyseront ces situations exceptionnelles et communiqueront avec les usagers concernés pour discuter et convenir des solutions possibles.

ANALYSE DU PAIEMENT DES PORCS

Un mandat d'analyse des opérations de paiements des porcs aux éleveurs et de facturation aux abattoirs a été confié à un consultant externe expert en vérification interne et en gestion des risques.

Le mandat visait notamment à évaluer les risques et recommander des procédures, des mesures de contrôle et des outils de gestion pertinents et efficaces permettant d'éliminer les risques identifiés.

La collecte d'information s'est effectuée par l'entremise de rencontres auprès des intervenants et par la lecture des procédures et des documents existants. Un rapport comportant des observations et des recommandations a été déposé aux membres du comité de vérification interne et finances au terme du mandat. Un plan d'action et un échéancier leur ont également été soumis. Au total, huit procédés feront l'objet d'améliorations et d'élimination des risques d'erreur. L'ensemble des procédés a été cartographié pour obtenir une vue d'ensemble détaillée.

*À L’AFFÛT DES TECHNOLOGIES DE
L’INFORMATION*

L’organisation a migré vers de nouveaux logiciels pour la bureautique (Office 365 et la messagerie *Outlook*). Cette évolution offre une plus grande convivialité et facilite les échanges des Éleveurs de porcs avec tous leurs partenaires de la filière.

En marge de la nouvelle Convention de mise en marché des porcs, le projet de multientente a été lancé. Cette initiative vise à éliminer l’attribution de numéro d’éleveurs lors d’un changement d’entente particulière et éviter ainsi les doublons.

Les Éleveurs de porcs ont aussi fait l’acquisition d’un logiciel d’intelligence d’affaires.

La pleine utilisation de cet outil commencera graduellement au cours de 2016 et permettra aux éleveurs d’être les premiers utilisateurs de l’outil par l’intermédiaire d’un bulletin qui leur sera adressé et contenant des données propres à leur entreprise.

Afin de répondre aux besoins de l’application de la nouvelle Convention de mise en marché, une première version de l’outil Web permettant aux éleveurs d’appliquer sur une entente particulière proposée par un acheteur a été mise en place. Une version améliorée est en cours d’élaboration.

Un comité de priorisation des projets des technologies de l’information a été mis en place pour répondre aux besoins des éleveurs et des utilisateurs. Ce comité informe régulièrement les membres du comité vérification interne et finances de l’avancement des projets.



RELATIONS EXTÉRIEURES ET ÉVÉNEMENTS

SENSIBILISATION À NOS ENJEUX ET RENFORCEMENT DES LIENS

Les Éleveurs de porcs du Québec ont fait preuve d'un grand dynamisme pour présenter leurs réalisations, les enjeux et les défis du secteur auprès de divers publics cibles. Reconnus pour leur leadership et leur discours positif et rassembleur, les Éleveurs ont saisi toutes les occasions pour renforcer les liens avec leurs différents partenaires.

Mission aux États-Unis

Les Éleveurs se sont rendus au *World Pork Expo* à Des Moines en Iowa en juin. Cet événement a permis d'échanger avec des producteurs et des représentants canadiens et américains de l'industrie porcine et de se mettre à jour sur les dernières nouveautés. Les conférences ont porté sur la santé des animaux et le contrôle de la diarrhée épidémique porcine, la qualité de la viande, l'impact de la production de biodiesel dans la production porcine, la réglementation, la productivité et sur le commerce international. Ce voyage a aussi été l'occasion de visiter l'une des fermes d'Amy Cronin, présidente d'*Ontario Pork* et Jeune Agricultrice d'élite du Canada 2015.

Représentations politiques

Les rencontres avec les élus de l'Assemblée nationale ont été nombreuses. Le 27 mai 2015, les Éleveurs de porcs ont organisé une réception pour célébrer le premier anniversaire du rapport de responsabilité sociale en soulignant l'apport de la relève grâce à la participation de jeunes éleveurs de porcs et des élèves du secondaire participant à la Tablee des chefs, un organisme de lutte contre la faim. Près de 90 personnes étaient présentes, dont 20 députés, ainsi que des hauts fonctionnaires, employés des cabinets, partenaires de la filière ainsi que les membres du conseil d'administration.

Rencontres avec le MAPAQ et la FADQ

Plusieurs autres rencontres politiques ont également eu lieu avec le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Pierre Paradis, et la haute direction de La Financière agricole du Québec. Les discussions ont principalement porté sur les enjeux de sécurité du revenu et la mise en place de programmes d'appui d'investissements ciblés.



Monde agricole et agroalimentaire

Encore une fois, les échanges n'ont pas manqué entre les Éleveurs de porcs du Québec et leurs partenaires du monde agricole et agroalimentaire. Le 12 novembre, l'organisation était invitée par les membres de la Stratégie québécoise de santé et bien-être animal à présenter son rapport de responsabilité sociale. L'auditoire a salué la rigueur de la démarche et le leadership de l'association pour cette initiative unique au sein du monde agricole.

Rencontre avec AAC

Les Éleveurs de porcs ont également eu une rencontre avec Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) pour discuter de la démarche de consultation pour la révision du programme Cultivons l'avenir 2. Ils ont également participé aux tables rondes de la chaîne de valeur du porc canadien organisées par AAC et ils se joindront aux discussions sur la responsabilité sociale de l'industrie porcine canadienne en cours d'année.

Appui à DigniTerre

Par ailleurs, les Éleveurs de porcs ont commandité le déjeuner DigniTerre rassemblant plusieurs leaders de l'industrie agroalimentaire, organisé dans le cadre du Congrès général de l'Union des producteurs agricoles. Les invités ont apprécié la capsule du chef vedette, Ricardo Larrivée, qui a loué le travail des agriculteurs québécois.

Discussions avec les détaillants

Les occasions de rencontres ont été nombreuses entre les Éleveurs de porcs du Québec et les détaillants. Les Éleveurs ont saisi plusieurs occasions pour établir des relations étroites avec les chaînes d'alimentation et faire valoir leurs positions sur plusieurs enjeux stratégiques comme la promotion du porc du Québec, le bien-être animal ou la responsabilité sociale.

Collaboration avec Ontario Pork

Instaurée au début 2015, la collaboration avec Ontario Pork s'est poursuivie grâce à la tenue de plusieurs rencontres de travail avec les membres de la direction. Le rapport de responsabilité sociale des Éleveurs a, par ailleurs, inspiré leurs partenaires ontariens qui ont lancé leur propre rapport le 22 mars 2016, réalisé également par la firme AGÉCO.



Participation au Conseil canadien du porc

Les Éleveurs de porcs du Québec ont poursuivi leur collaboration avec le Conseil canadien du porc (CCP) pour faire valoir le point de vue québécois au sein de l'organisation pancanadienne grâce à la participation active de MM. Normand Martineau et David Duval, membres du conseil d'administration. Les Éleveurs se sont impliqués activement pour faire avancer plusieurs dossiers. Parmi les faits saillants de la dernière année, retenons :

- L'abrogation de la loi américaine sur l'étiquetage obligatoire qui a coûté plusieurs milliards de dollars aux éleveurs de porcs et de bœuf canadiens.
- La présentation des Éleveurs au Conseil des produits agricoles canadiens sur la création d'un office national de recherche, de développement des marchés et de promotion pour le Canada grâce à la mise en place d'un prélèvement sur les importations.
- La participation dynamique des Éleveurs au sein de Swine Innovation Porc.
- L'implantation de la traçabilité par l'organisme PorcTracé Canada. Les Éleveurs ont la responsabilité de coordonner la mise en œuvre au Québec de ce programme obligatoire, en offrant de plus un service d'accompagnement aux producteurs.
- La refonte du programme Assurance qualité canadienne (AQC), qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Les Éleveurs partagent leur expertise et collaborent étroitement avec le CCP sur une base quotidienne.
- Les Éleveurs sont très actifs auprès du CCP pour favoriser une meilleure coordination en matière de santé porcine. Citons, par exemple, les efforts pour contrer la diarrhée épidémique porcine ou réduire l'utilisation d'antimicrobiens.
- Le suivi de l'évolution des accords commerciaux. Les Éleveurs ont suivi de près les négociations du Partenariat transpacifique et ont échangé à plusieurs reprises avec le CCP pour diffuser un discours cohérent et uni au sein de l'industrie. D'autres accords commerciaux ont été conclus avec l'Ukraine et l'Inde. Les pourparlers se poursuivent avec le Japon pour un accord bilatéral.
- Les Éleveurs maintiennent leur appui à Canada Porc International pour le développement de marchés et la valorisation du produit.
- Les Éleveurs sont impliqués dans les discussions entourant la publication d'un premier rapport de responsabilité sociale à l'échelle canadienne.
- Les Éleveurs de porcs du Québec ont appuyé le CCP dans l'élaboration de sa plateforme lors de la campagne électorale fédérale. Cette plateforme décrivait les principaux enjeux et demandes du secteur porcin canadien aux différents candidats.

UN DEUXIÈME PORC SHOW RÉUSSI!

Le 8 décembre 2015, le Porc Show a été, une fois de plus, une grande réussite. Plus de 900 participants, dont 250 éleveurs, étaient présents pour élargir leurs connaissances, leur réseau et découvrir les dernières innovations du secteur. L'atelier avec les éleveurs tenu en après-midi a d'ailleurs connu un franc succès! Pour ce deuxième Porc Show, les exposants ont organisé un cocktail d'ouverture, le 7 décembre, pour accueillir les convives déjà sur place. Le ministre Pierre Paradis a de nouveau accepté l'invitation et s'est adressé aux représentants de la filière pendant les festivités en soirée. Notons que cette édition du Porc Show a eu une grande popularité auprès des médias et a été l'occasion de présenter aux journalistes les réalisations et la contribution du secteur.



L'atelier organisé avec des éleveurs a été un des plus appréciés lors du dernier Porc Show. Les éleveurs qui ont accepté de partager leur expérience sur les systèmes d'alimentation sont : Francis St-Laurent, Pierre Massie, Vincent Fournier et Alexandre Coupal.



Le Porc Show, c'est aussi la valorisation du porc comme en témoigne la pièce du chef Jonathan Garnier.

LES ÉLEVEURS ET LES COMMUNICATIONS

DES COMMUNICATIONS GRAND PUBLIC PROACTIVES

Depuis quelques années, l'image des éleveurs et de la production porcine a changé. Une réorientation stratégique de la direction générale a apporté des stratégies de communication externes proactives et positives. Les Éleveurs de porcs ont déployé des efforts importants pour mettre en valeur le savoir-faire responsable dont ils font preuve quotidiennement et se sont positionnés comme des partenaires de confiance auprès des différents publics-cibles de l'organisation, tels que les partenaires de la filière, les représentants gouvernementaux et les élus ainsi que le grand public.

En 2015, les Éleveurs de porcs du Québec ont bénéficié une fois de plus d'une couverture de presse importante et positive grâce à la fiabilité et la crédibilité des informations données, la disponibilité des porte-paroles et un suivi rigoureux apporté à chaque entrevue. Les Éleveurs ont été interpellés sur de nombreux sujets et ont profité de chaque occasion pour mettre de l'avant les positions de l'organisation et les bons coups de leurs membres. Parmi les quelques enjeux abordés, le bien-être animal, le Partenariat transpacifique, l'étude de l'Organisation mondiale de la santé sur la viande rouge, le Porc Show, ou encore les stratégies de communication-marketing pour valoriser le produit et la profession. Les Éleveurs ont de plus rayonné en France grâce à la présence dans différents médias, notamment dans les magazines *Porc* et *Réussir Porc* ainsi qu'à la radio dans le cadre d'une émission de France Inter.



Une image positive

En 2015, le service des communications a organisé, en collaboration avec la firme CROP, un sondage sur les perceptions du grand public à l'égard des éleveurs de porcs québécois. L'exercice avait déjà été réalisé en 2013 et, à des fins de comparaison, les questions n'ont pas été modifiées. Parmi les faits saillants du sondage, on retient que les éleveurs de porcs québécois continuent de bénéficier d'une image positive (73 % en 2015 contre 75 % en 2013). De plus, bien que la qualité de la viande contribue directement à la bonne opinion générale des répondants, ce sont avant tout les aspects socio-éthiques de l'élevage (environnement et bien-être animal) qui ont connu une amélioration notable des perceptions positives exprimées. Ces résultats peuvent donner des idées pour contextualiser la production porcine et mettre de l'avant certaines initiatives. L'analyse de ce sondage démontre également que les perceptions positives du grand public sont loin d'être acquises et nécessitent un travail constant et une collaboration étroite entre les différents services de l'organisation afin de poursuivre les efforts de promotion et de valorisation pour positionner les éleveurs de porcs comme des leaders au sein du monde agricole québécois.

Refonte du site Internet

Guidés par la volonté d'améliorer leurs communications auprès du grand public et de leurs membres, les Éleveurs de porcs du Québec ont entrepris, à l'automne 2015, la refonte de leur site Internet www.lesleveursdeporcs.quebec. Le nouveau site répond à plusieurs objectifs : fournir de l'information factuelle et pertinente au grand public et aux éleveurs sur deux plateformes distinctes, accroître le nombre de visiteurs sur ces plateformes et arrimer l'image de marque du nouveau site à la plateforme « Le porc du Québec », laquelle avait fait l'objet d'une refonte majeure, il y a maintenant deux ans : www.leporcduquebec.com. Le site sera mis en ligne au cours de l'automne 2016.

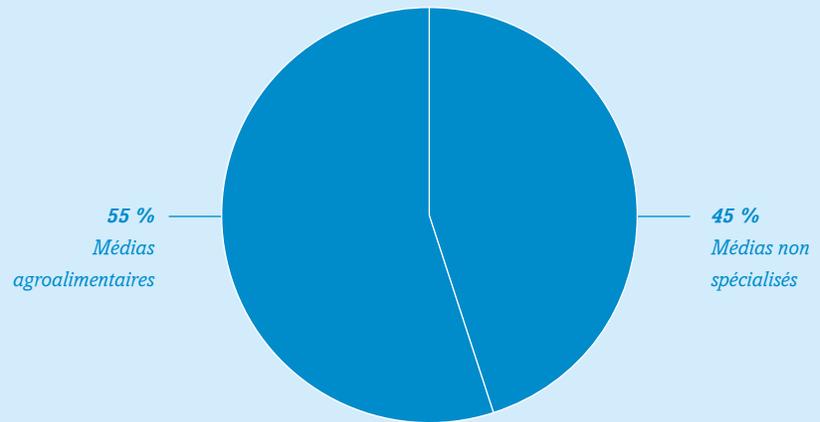
Stratégie pour les médias sociaux

Du côté des médias sociaux, les Éleveurs de porcs du Québec ont procédé à une analyse de leurs comptes Facebook et Twitter qui a démontré que l'organisation aurait tout à gagner à être plus présent sur ces plateformes numériques pour engager un dialogue avec les consommateurs (Facebook) et les influenceurs (Twitter). Une nouvelle stratégie numérique devrait voir le jour en 2016.

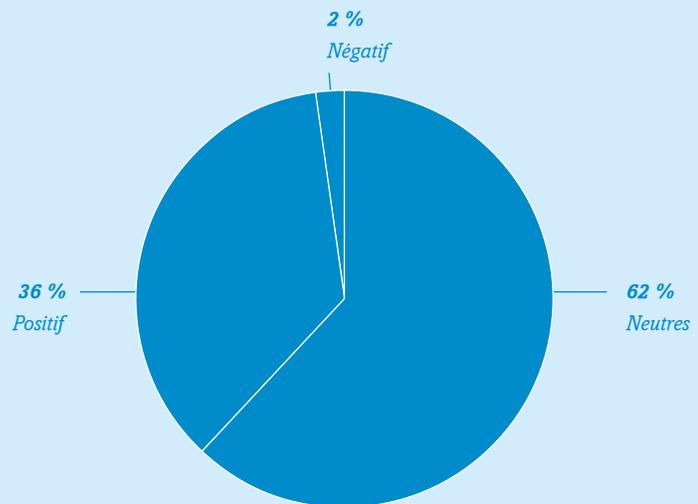
Enfin, mentionnons l'arrivée d'une nouvelle recrue au sein de la direction générale des Éleveurs. Mme Jeanne Sanchez-Bradley a joint l'équipe au début de janvier à titre d'agente aux communications. Elle appuie notamment la responsable des communications dans ses tâches, notamment en ce qui a trait aux activités reliées au 50^e anniversaire de l'organisation, à la refonte du site corporatif et aux médias sociaux.

INDICATEURS (1^{ER} AVRIL – 31 MARS 2016)

NOMBRE DE PUBLICATIONS (MÉDIAS IMPRIMÉS) : 125
RÉPARTITION DES MÉDIAS GÉNÉRALISTES ET SPÉCIALISÉS



TONALITÉ DES PUBLICATIONS



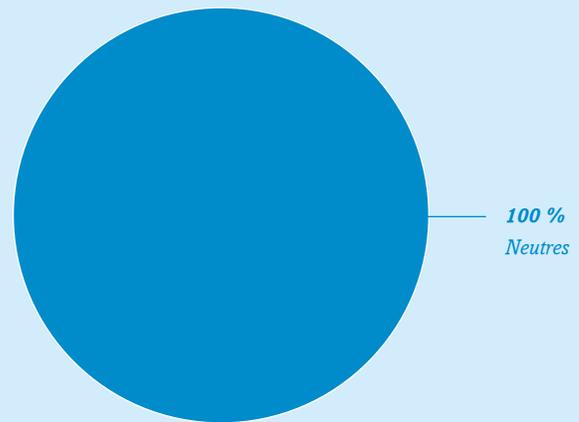
COUVERTURE DE PRESSE RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIALE (RSO)

27 MAI 2015

TOTALITÉ DE LA COUVERTURE DE PRESSE

ARTICLES DE JOURNAUX IMPRIMÉS ET SITES WEB
MENTIONNANT LES ÉLEVEURS ET/OU LEURS MEMBRES

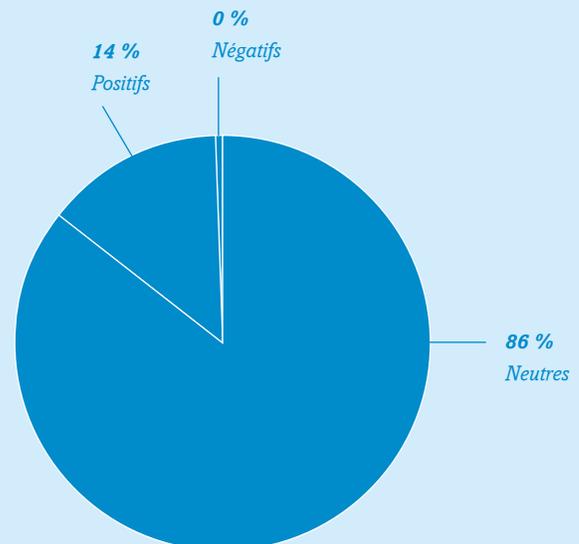
PORTÉE TOTALE **404 436**
NOMBRE DE REPORTAGES **14**



COUVERTURE DE PRESSE PORC SHOW 2015

TOTALITÉ DE LA COUVERTURE DE PRESSE
35 ARTICLES DE JOURNAUX ET EXTRAITS MENTIONNANT
LES ÉLEVEURS ET/OU LEURS MEMBRES

PORTÉE TOTALE **2 213 295**
NOMBRE DE REPORTAGES **35**



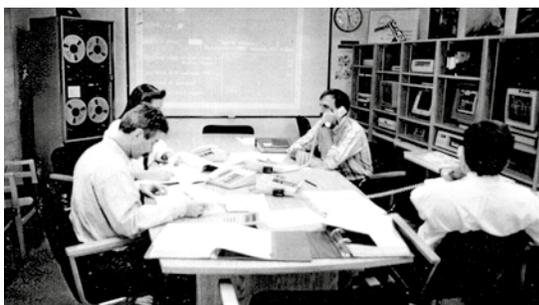


VERS LE 50^E ANNIVERSAIRE DES ÉLEVEURS DE PORCS

50 ANS DE PASSION ET DE DÉTERMINATION : 1966-2016



Maurice Mercier, Gordon Thomson, Marcel Letendre et Jean-Marc Kirouac. © Les Éleveurs de porcs du Québec



Les Éleveurs de porcs du Québec fêteront leur cinquantième anniversaire le 11 août 2016. Un demi-siècle d'histoire, c'est un moment propice pour prendre du recul et préparer l'avenir. Les Éleveurs de porcs ont décidé de rendre hommage à la contribution des hommes et des femmes qui se sont engagés dans cette grande aventure. C'est pour marquer la reconnaissance, la résilience, mais surtout la fierté des éleveurs de porcs québécois que le thème retenu pour ce 50^e anniversaire est : « Passionnés et déterminés comme au premier jour ». Pour ces 50 ans, nous voulons aussi souligner le travail d'une équipe qui a contribué aux nombreuses initiatives qui au fil des années, ont fait des Éleveurs de porcs une organisation représentative, répondant aux besoins de ses membres. Une telle longévité démontre sa pertinence, son utilité, ainsi que sa capacité à rassembler des élus et des employés dévoués au service des producteurs et à assumer un leadership fort au sein de la filière porcine québécoise. Pour l'occasion, les Éleveurs tenaient d'ailleurs à présenter, dans le rapport annuel de cette année, l'ensemble des employés.

Pour cette année particulière, les Éleveurs de porcs du Québec ont entrepris de décliner cette célébration en cinq volets. Tout d'abord, une signature corporative a été conçue et se retrouve dans l'ensemble des outils de communication des Éleveurs de porcs du Québec. Ensuite, l'assemblée générale annuelle 2016 fera la part belle à l'histoire de l'organisation. Un banquet spécial sera organisé avec une thématique orientée sur les années 1960, en présence de nombreux convives regroupant d'anciens présidents et administrateurs, délégués, éleveurs, employés et partenaires du secteur. Un livre-souvenir, composé de faits historiques, de témoignages, et de photos d'archives, a été publié. Une vidéo a aussi été conçue pour susciter la fierté des éleveurs devant l'ensemble des réalisations accomplies. De leur côté, les syndicats régionaux ont été invités à prendre part aux célébrations à leur façon en organisant une activité spéciale sur leur territoire. Pour clore cette année riche en émotions, une activité de relations publiques de même qu'un rendez-vous sur l'état de notre secteur et son avenir auront lieu à Québec au cours de l'automne. En conclusion, soyons fiers de ce que nous avons accompli au cours des 50 dernières années et soyons passionnés et déterminés pour les 50 prochaines... comme au premier jour!

LES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC PROFITENT DE LEUR 50^E ANNIVERSAIRE POUR SOULIGNER L'APPORT DE LEURS EMPLOYÉS ET LES REMERCIER POUR LEUR ENGAGEMENT ET LEUR CONTRIBUTION À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS VISÉS.

DIRECTION GÉNÉRALE, VIE ASSOCIATIVE ET COMMUNICATIONS



*CLAUDINE
LUSSIER*

—
*Conseillère à la
direction générale*



*HÉLÈNE
BISSON*

—
*Secrétaire
de direction*



*FRANCINE
DROLET*

—
*Secrétaire
de direction*



*VANESSA
FONTAINE*

—
*Adjointe à la direction
générale*



*MARIE-HÉLÈNE
JUTRAS*

—
*Conseillère à la vie
syndicale*



*GAËLLE
LERUSTE*

—
*Conseillère principale
aux communications et
affaires publiques*



*JEANNE
SANCHEZ-
BRADLEY*

—
*Agente aux
communications*



*MARTIN
ARCHAMBAULT*

—
*Rédacteur en chef Porc
Québec*

AFFAIRES ÉCONOMIQUES



*CAROLE
DUVAL*

—
*Secrétaire
de direction*



*CHARLES
GAGNÉ*

—
Économiste



*VALÉRIE
MAILLETTE*

—
Économiste



*JULIE MOREAU-
RICHARD*

—
Économiste



*JULIEN
RACICOT*

—
Économiste

COMPTABILITÉ ET FINANCES



*RÉJEANNE
ALAIN*

—
Directrice adjointe



*MIREILLE
BARIL*

—
Commis-comptable



*MONIQUE
BÉRARD*

—
*Technicienne aux
opérations*



*MARIE-CLAUDE
BOUDREAU*

—
Comptable de gestion



*LOUISE
CHAMPAGNE*

—
Commis-comptable



*CÉLINE
GENEST*

—
*Technicienne aux
opérations*



*JOSÉE
MERCIER*

—
Technicienne comptable



*CHANTAL
PAQUET*

—
Technicienne comptable



*MICHÈLE
PARADIS*

—
*Technicienne
administrative*



*CRISTINA
TATES*

—
Technicienne comptable

*SANTÉ, QUALITÉ, RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT**MARKETING*

*MARIE-PIER
LACHANCE*
—
*Conseillère en gestion de
la qualité*



*RÉMI
PETTIGREW*
—
Chargé de projet



JOSÉE REID
—
*Conseillère en gestion de
la qualité*



*JOHANNE
RATTÉ*
—
Secrétaire de direction



*CHRISTIANE
NADEAU*
—
Secrétaire de direction

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

*CHARLES-
ANDRÉ
BÉLANGER*
—
*Administrateur de
réseau*



ÉRIC DE ROME
—
Analyste programmeur



*SIMON
LANTEIGNE*
—
Analyste d'affaires



*DANIEL
MARSOLAIS*
—
Analyste programmeur



*GHISLAINE
SÉGUIN*
—
*Technicienne
administrative*



*YANNICK
SIMARD*
—
Analyste programmeur

Absent lors de la photo

*SYLVAIN
GAGNIÈRE*
—
Analyste programmeur

MISE EN MARCHÉ



COLETTE
GRAVEL
—
Adjointe au directeur



JEAN-
FRANÇOIS
PROULX
—
Directeur des normes
d'abattage



RÉJEAN BLAIS
—
Technicien gestion des
opérations



LYNDA
FAVREAU
—
Technicienne gestion des
opérations



LYNE
LACHANCE
—
Technicienne gestion des
opérations



ANNIE
LAFRANCE
—
Technicienne gestion des
opérations



CLAUDE
LANOUETTE
—
Technicien gestion des
opérations



SYLVIE
LEFEBVRE
—
Technicienne gestion des
opérations



PAULINE
PAIEMENT
—
Technicienne gestion des
opérations



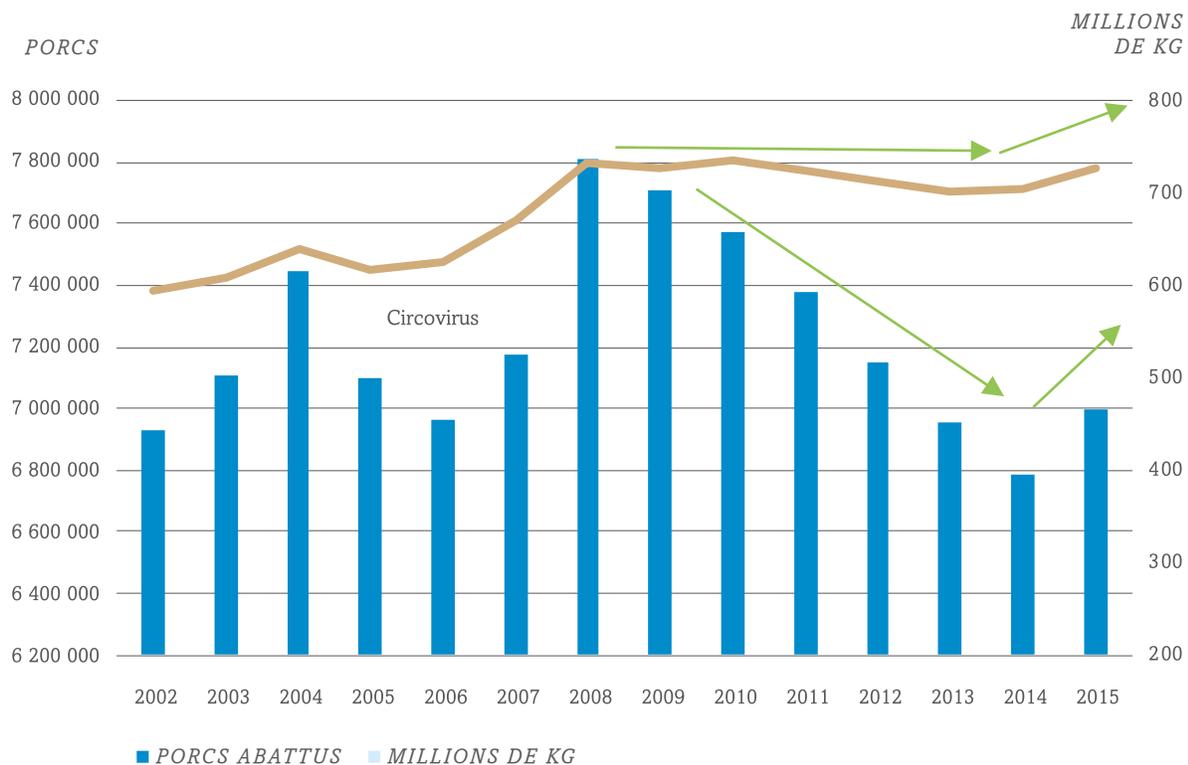
SYLVIE
TREMBLAY
—
Technicienne gestion des
opérations

Absente lors de la photo

MARIKA
PARENT
—
Technicienne gestion
des opérations

STATISTIQUES ET INDICATEURS ÉCONOMIQUES

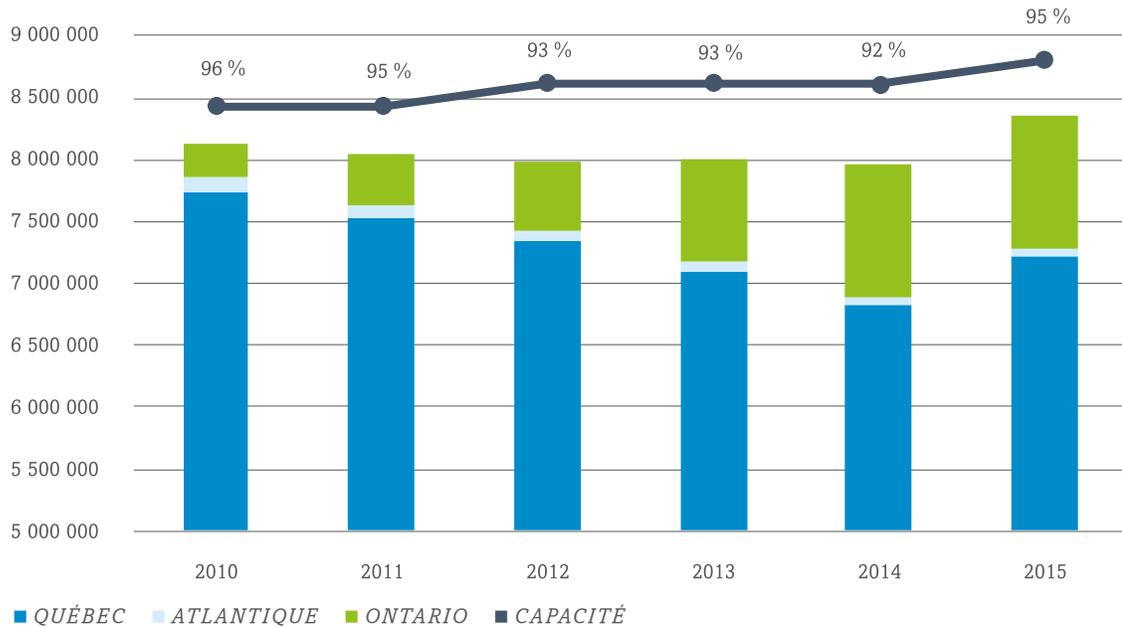
ABATTAGES ANNUELS DE PORCS QUÉBÉCOIS 2002-2015



Source : Les Éleveurs de porcs du Québec

Entre 2008 et 2014, le secteur porcin québécois a connu une baisse de 11 % du nombre de porcs produits, notamment en lien avec la hausse du prix des céréales. Durant la même période, la hausse de 11 % du poids des porcs a permis de maintenir le volume de production au-dessus de 700 millions de kilos de viande. En 2015, avec tout près de 7 millions de porcs abattus, on a assisté à la première croissance (3 %) de la production depuis 2008 alors que le secteur se remettait de la crise du circovirus.

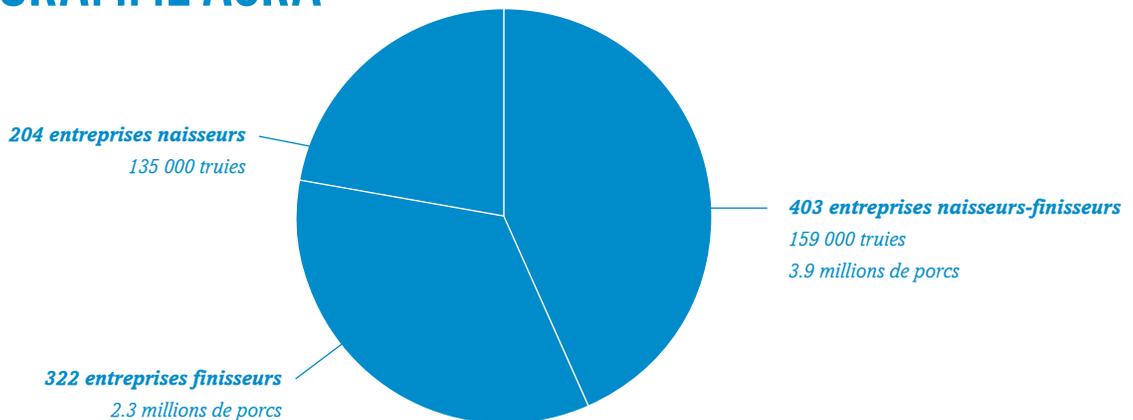
ORIGINE DES PORCS ABATTUS AU QUÉBEC (TÊTES) 2007-2015 ET UTILISATION (%) DES CAPACITÉS D'ABATTAGE QUÉBÉCOISES



Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada - Agence canadienne d'inspection des aliments

Entre 2010 et 2015, pour compenser la baisse de la production québécoise de porcs, les abattoirs du Québec ont augmenté leurs importations annuelles de porcs ontariens qui sont passés de 250 000 à plus de 1 million afin de maintenir leur niveau d'abattage tout près de leur capacité maximale.

PORTRAIT DES ENTREPRISES PORCINES ASSURÉES AU PROGRAMME ASRA

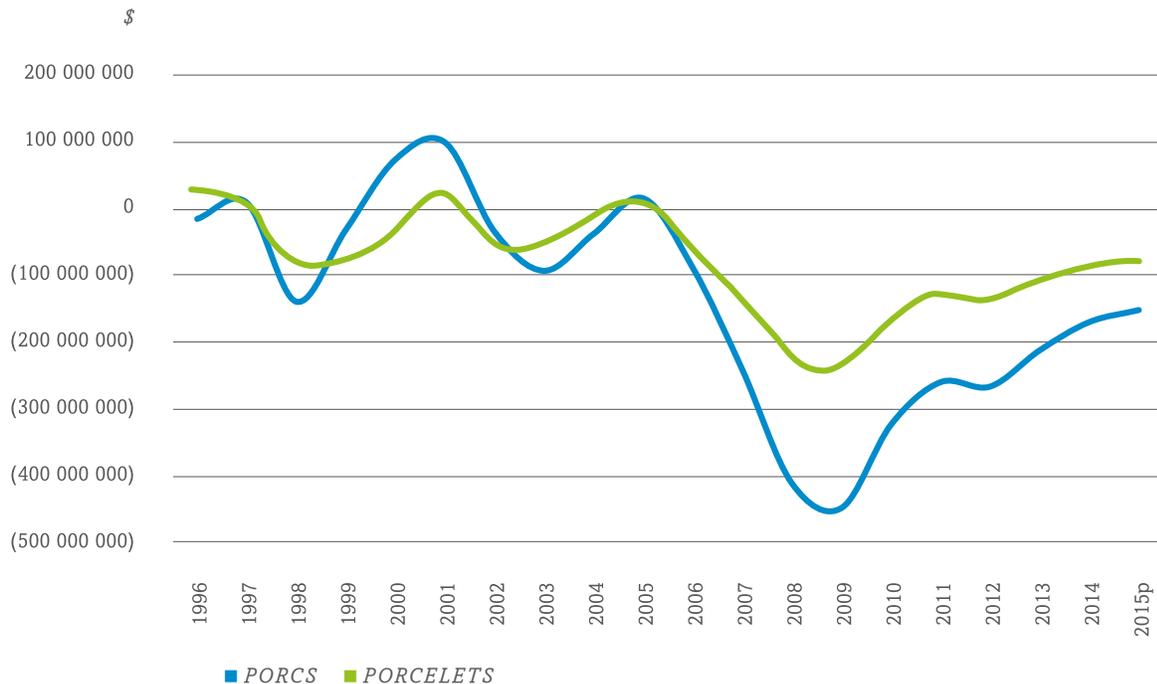


Source : La Financière Agricole du Québec

En 2015, les entreprises de type naisseurs-finisseurs assurées au programme ASRA détiennent 54 % des truies et 63 % des porcs assurés. Les entreprises de type naisseur possèdent 46 % des truies assurées alors que les entreprises de type finisseur engraisent 37 % des porcs.



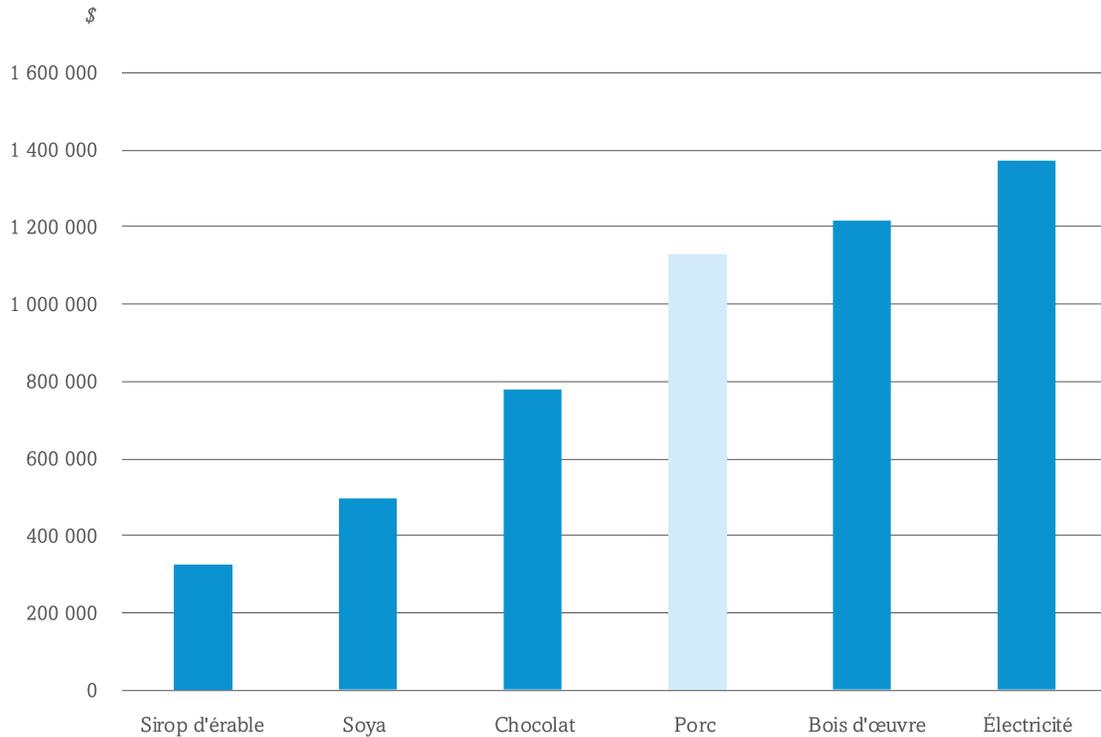
ÉVOLUTION DES FONDS ASRA - PORCELETS ET PORCS



Source : La Financière Agricole du Québec

Après avoir traversé un cycle d'intervention du programme ASRA, le secteur s'est progressivement redressé depuis 2009. Les déficits combinés des fonds ASRA dans le secteur porcin ont été réduits d'environ 450 millions de dollars en six ans.

BALANCE COMMERCIALE QUÉBÉCOISE EN 2015

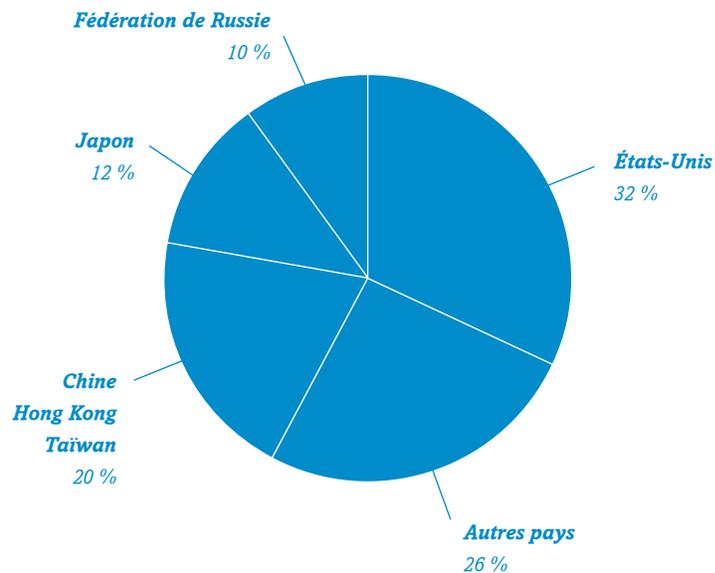


Source : Industrie Canada - Données sur le commerce en direct

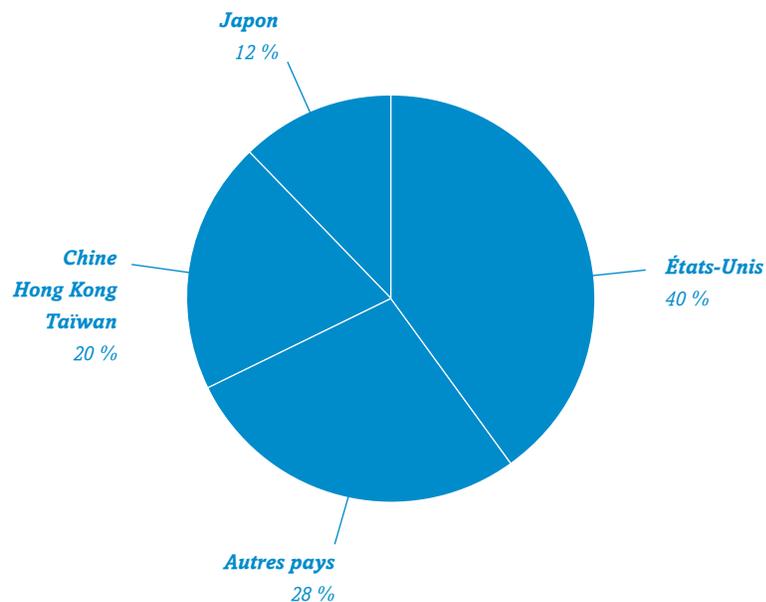
La viande de porc est le produit bioalimentaire le plus exporté par le Québec, loin devant des secteurs comme le chocolat, le soya et le sirop d'érable. Avec une balance commerciale positive de 1,13 milliard de dollars en 2015, le secteur du porc se compare aux industries du bois d'œuvre et de l'électricité. À l'échelle provinciale, les exportations nettes de viande de porc représentent le tiers du solde commercial global du Québec évalué à 3,35 milliards de dollars en 2015.

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX MARCHÉS D'EXPORTATIONS (EN % DES VOLUMES -KG)

2014



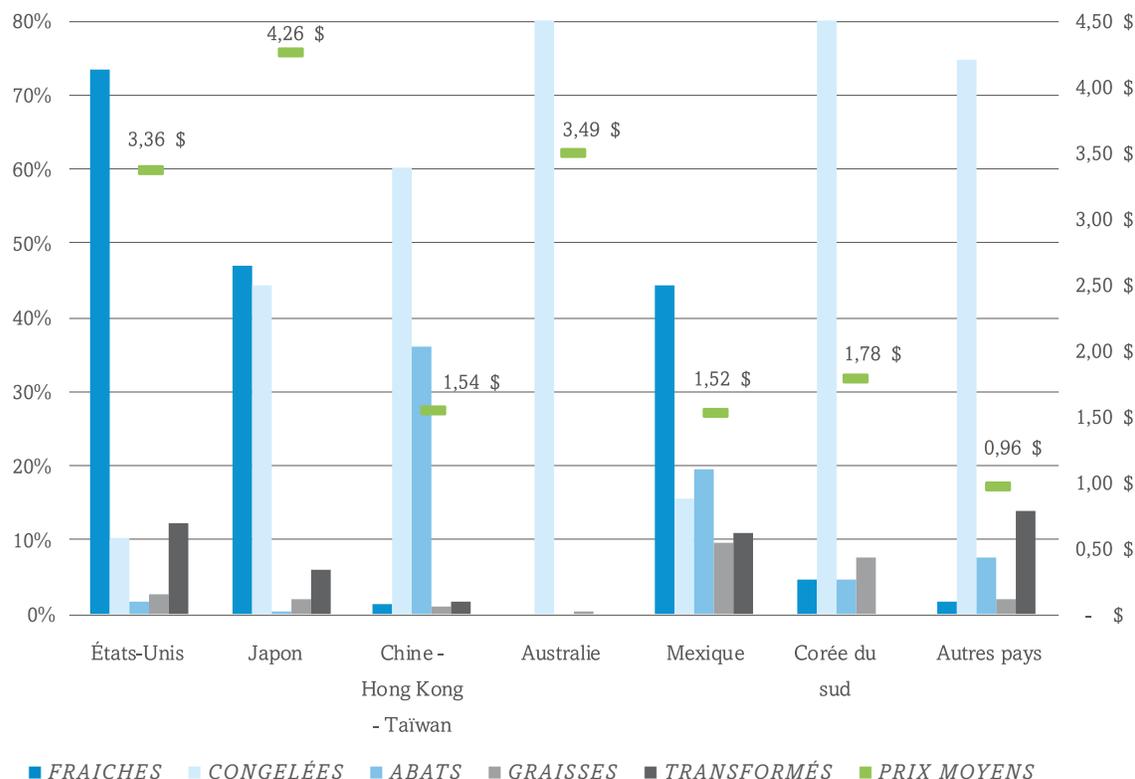
2015



Source : Statistique Canada, compilation Catsnet Analytics et les Éleveurs de porcs du Québec

En 2015, la part des exportations de viande de porc destinée au marché russe, qui représentait environ 10 % des kilogrammes exportés en 2014, a été principalement absorbée par les États-Unis; faisant ainsi passer le volume des exportations de viande porcine en sol américain de 32 % à 40 %.

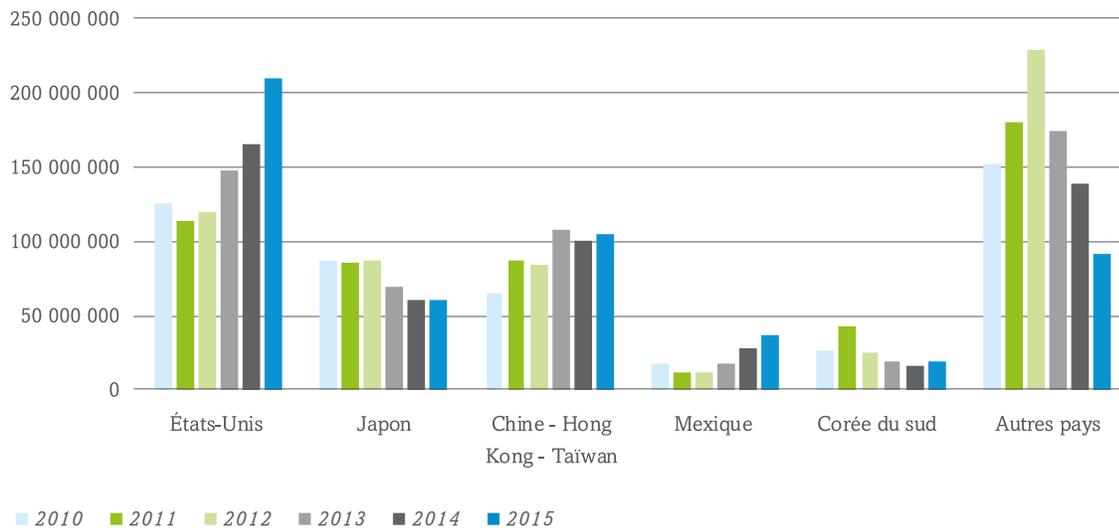
PORTRAIT DES EXPORTATIONS QUÉBÉCOISES DE PORC EN 2015 (PAR COUPES ET PAR PRIX MOYEN EN \$/KG)



Statistique Canada, compilation Catsnet Analytics et les Éleveurs de porcs du Québec

La diversification des partenaires commerciaux permet à la filière porcine québécoise de maximiser les revenus d'exportations en valorisant pleinement toutes les coupes du porc du Québec. Les marchés développés, comme les États-Unis, le Japon et l'Australie, importent des coupes fraîches et congelées de porc à plus forte valeur ajoutée alors que les marchés en développement, comme la Chine, le Mexique et la Corée du Sud, importent d'autres coupes de porc à des prix inférieurs.

ÉVOLUTION DES VOLUMES D'EXPORTATIONS DE PORC QUÉBÉCOIS PAR DESTINATION



Statistique Canada, compilation Catsnet Analytics et les Éleveurs de porcs du Québec

Propulsés par la dépréciation du dollar canadien et la fermeture du marché russe, les volumes de porc québécois exportés aux États-Unis ont bondi de 28 % en 2015. Après d'importantes pertes de parts de marché en Corée du Sud, les exportations québécoises de porc, vers ce marché, ont connu, en 2015, leur première croissance annuelle depuis 2011 avec l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange entre le Canada et la Corée du Sud. Les volumes exportés dans les marchés en développement comme la Chine et le Mexique sont en progression depuis 2010 alors que la maturité du marché nippon entraîne une diminution des volumes exportés au Japon.

